

REPUBLIQUE DU TCHAD
PRESIDENCE DE LA TRANSITION
PRIMATURE
MINISTERE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
DE LA DECENTRALISATION ET DE LA BONNE
GOUVERNANCE
PROVINCE DU OUADDAI
DEPARTEMENT DE OUARA
SOUS-PREFECTURE DE GUERRI
CANTON GUERRI

UNITE – TRAVAIL – PROGRES



PLAN DE DEVELOPPEMENT LOCAL DU CANTON GUERRI

Période 2022 à 2026



Elaboré par la population du canton GUERRI
Avec l'accompagnement technique du Consortium BCI – ALTAKHADOUM et
L'appui Financier du Programme Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
(SAN 11^{ème} FED)

Outil 8 : Procès-verbal de délibération du CDA du département : ...OUARA.....

Session de validation du PDL du canton de GUERRI

En date de 26/05/2022

La session de validation du PDL par le CTD représentant le Comité Départemental d'Action, s'est tenue le 26/05/2022

Les membres dont les noms sont repris ci-dessous ont participé à la session de validation présidée par Mme : MERAM DICKER **SECRETARIE G. Département**

Pour les services techniques : nom et fonction

1. BABAL-KHER NASSIR Aboum chef secteur ébavage de Ouara
2. NDORMADJI ROLAND Formateur du secteur Anader
3. ALI ASSONI Médecin chef Interiminaire des districts
4. MELON Amina Adeline chef sud division Geni Rural
5. HAROUN Stel chef de service ANLA
6. HASSAN SALEH DJAMÉ IDEN
7. MAHAMAT ARABI Responsable/inspecteur Environnement

Pour les organisations paysannes et la société civile :

1. Zakoua Marouf Barka

Le CTD a reçu et interrogé le Comité Cantonal de Développement (CCD) du Canton de Guéri, représenté par les personnes suivantes : nom et fonction :

1. Fatimé Hinein : secrétaire adjointe
2. Sakine Abdoulaye : secrétaire général
3. Hakki Adam Tadoul : vice président
4. Moustapha Adoum Doucoum : président
5. Abi yaya Abdoulaye : trésorier

« Le Comité Technique Départemental (CTD), après examen du document de PDL transmis par le CCD, après avoir entendu la présentation du PDL par CCD et après entretien avec ces derniers, formule les résultats suivants de sa délibération. Dans l'ensemble, le CTD se réjouit et apprécie l'importance du travail de concertation accompli à la base en matière d'information, de sensibilisation des communautés sur leur développement, de diagnostic et de planification locale par les populations et les différentes structures qui ont pris part au processus d'élaboration du PDL du canton de : GUERRI.....

Le CTD, sur base de la grille de notation globale a attribué la note totale de : 15.5 / 20 et sur cette base, il atteste que le travail accompli pour l'élaboration du PDL du canton de GUERRI..... est :

Très satisfaisant (note globale > à 16/20) :

Satisfaisant (note globale < à 16/20 et > à 12/20) : X

Moyennement satisfaisant (note globale = à 12 /20 et > à 10/20) :

Insuffisant (non satisfaisant) ; (note globale = ou < à 10 /20)

Décision du CDA : validation sans réserves

Sur base des avis de ses membres, le CDA représenté par le CTD, valide officiellement, sans réserve, le PDL soumis et présenté par la population du canton GUERRI en sa session le 26/05/2022

Le CDA autorise la diffusion du PDL en vue de la réalisation des projets sur les sites retenus.

Pour Le CDA

(Nom, fonction et signature des membres ayant participé à la séance de validation)

- 1- BABAL-KHER Nessim Aboum chef secteur élevage de ouara
- 2- NDORMADJI ROLAND Formateur du secteur Anader
- 3- Ali ASSOUMI Medecin chef interimaire des districts
- 4- MELON Amina Adeline chef sud district G.B
- 5- HAROUN SIEL chef service ANLA
- 6- MAHAMAT ARABI Rep/inspecteur environnement
- 07- HASSAN SALEH DJAME IDEN
- 08 - Zakaria Marouf Barka

Ampliations :

- Sous-préfecture
- Préfecture
- Gouvernorat
- Structure d'appui

Table des matières

I. Introduction	5
II. Contexte général d’actualisation du PDL	5
III. Méthodologies et démarches d’actualisation	6
IV. Caractéristiques physiques du canton	10
IV.1- Présentation géographique.....	10
IV.2- Caractéristique physique du canton.....	10
IV.2.1- Relief.....	10
IV.2.2- Climat.....	12
IV.3- Hydrographie.....	13
IV.4- Les ressources naturelles.....	13
IV.4.1- Sols.....	13
IV.4.2- Végétation et Flore.....	14
IV.4.3- Faune.....	16
V. Milieu humain	16
V.1- Historique du canton.....	16
V.2- Caractéristique démographique.....	17
V.3- Les organisations sociales, politiques et culturelles.....	19
V.4- Organisations modernes.....	20
VI. Les infrastructures	21
VI.1- Infrastructures socio-éducatives.....	21
VI.2- Infrastructures socio-sanitaires.....	24
VI.3- Infrastructures économiques.....	24
VI.4- Infrastructures hydrauliques et pastorales.....	25
VII. Activités économiques	28
VII.1- Agriculture.....	28
VII.2- Élevage.....	28
VII.3- Le commerce.....	29
VII.4- Artisanat.....	30
VII.5- Cueillette.....	30
VII.6- Les voies de communication.....	30

VIII. Diagnostic participatif du canton et option de développement par domaine	31
Domaine : Agriculture-Elevage	31
Domaine : Environnement et Gestion des Ressources Naturelles.....	34
Domaine : Education, jeunesse, culturel et sport.....	36
Domaine : Santé, eau et assainissement	38
Domaine : Action sociale et genre	40
IX. Grands axes de développement selon les domaines	46
MICANISME DE MISE EN ŒUVRE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DE PROGRAMME D’ACTION.....	55
Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d’Action (CDA) et le Comité Provincial d’Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.....	55
❖ Rôles et responsabilité des principaux acteurs :	56
❖ Stratégie de pilotage et de suivi du programme.....	57
❖ Stratégie de suivi.....	58
❖ Diffusion du Plan de Développement Local.....	59
X. Programme annuel des projets	60
Conclusion	63
Annexes	64
Procès-verbal de l’Assemblée Générale de structuration de l’ADC	66
Procès-verbal de l’assemblée générale de diagnostic participatif cantonal (DPC)	67
Procès-verbal de l’assemblée générale cantonale de priorisation des projets	68

Liste des abréviations

Sigle	Signification
ACTED	Agence d'aide à la coopération technique et au développement
ADC	Association de développement cantonal
AEP	Adduction d'eau potable
AFRICARE	ONG Américaine
AG	Assemblée générale
AGR	Activités génératrices de revenus
ANADER	Agence nationale pour le développement rural
APE	Association des parents d'élèves
APRODIF	Association pour la Promotion du développement intégré et de la formation
ATPDI	Association tchadienne pour le développement intégré
AUE	Association des usagers de l'eau
PUI	Première urgence international
BCI	Bureau consult International
CARE	Cooperative for assistance and relief everywhere
CCD	Comité cantonal de développement
CDA	Comité départemental d'action
CEG	Collège d'enseignement général
CES/DRS	Conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols
CGPE	Comité de gestion des points d'eau
CLA	Comité local d'action
COSAN/COGES	Comité de gestion de centre de santé
CPA	Comité provincial d'action
CPN	Consultation prénatale
CRPDL	Comité de rédaction du plan de développement local
CT	Commission thématique
CTD	Collectivité territoriale décentralisée
DPC	Diagnostic participatif cantonal
F	Fille
G	Garçon
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HELP Tchad	ONG nationale
IPEP	xxxx
ITK	Itinéraires techniques des cultures
MAE	Mini adduction d'eau
ml	mètre linéaire
MUNIRCAT	Mission des nations unies en République centrafricaine et au Tchad
OHDEL	Organisation humanitaire de développement locale
ONG	Organisation non gouvernementale
OVD	Organisation villageoise de développement
PADL/GRN	Programme d'appui au développement local/Gestion des ressources naturelles
PAM	Programme alimentaire mondial
PAT	Plan annuel de travail
PDL	Plan de développement local
PDR/WF	Programme de développement rural/Wadi Fira
PMH	Pompe à motricité humaine

Sigle	Signification
PNSA	Programme national de sécurité alimentaire
PRODABO	Programme de développement rural décentralisé d'Assoungba, Biltine, et Ouara
PVERS	Projet de valorisation des eaux des ruissèlements
REVANCHE	Résilience et adaptation aux variabilités climatiques pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Tchad
UE	Union européenne
UNHCR	Haut-commissariat des nations unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance
UPH	Unité de production hydraulique
OSC	Organisation des sociétés civiles

I. Introduction

Le monde rural au Tchad est actuellement en pleine mutation. Et le canton Guerri n'est pas épargné. Le canton Guerri est l'un des cantons du Département de Ouara, Province du Ouaddaï. Aussi, la politique de la décentralisation, l'émergence des collectivités territoriales décentralisées (CTD) et le transfert des compétences en cours, vont entraîner pleins d'autres changements dans le milieu rural. Par conséquent, l'auto prise en charge des actions de développement par les populations devient de plus en plus une évidence. De ce fait, il est indispensable de mettre en place des politiques de développement pouvant contribuer à une véritable dynamique locale.

Le canton Guerri dispose d'assez de ressources naturelles. C'est une zone pastorale par excellence mais a du mal à se développer. Dans ce canton, les ressources connaissent une dégradation constante, du coup la pratique d'une exploitation responsable s'impose. Ce qui nécessite d'appuyer les communautés à actualiser leur Plan de Développement Local (PDL) en mettant l'accent sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle notamment, la gestion rationnelle et durable des ressources naturelles.

Face à de tels défis, l'option d'une planification locale est la meilleure. Elle permet d'atteindre les objectifs de développement durable.

II. Contexte général d'actualisation du PDL

Le PDL faut-il le rappeler, est un document de base élaboré après une large consultation de la population. Le PDL décrit le contenu du projet d'avenir d'un territoire, ses objectifs et le programme d'action pour les atteindre. Il est un document de référence des actions qui doivent concourir à l'amélioration des conditions de vie de la population concernée. C'est aussi le document de base servant pour des négociations dans le cadre d'un financement des actions par un bailleur ou un projet de développement,

Avec le concours de nombreux partenaires au développement qui appuient le pays, plusieurs projets et programmes de développement sont mis en œuvre dans ce domaine pour accompagner ce processus de décentralisation. C'est ainsi que la coopération Allemande à travers le Programme de Développement Rural Décentralisé d'Assoungaha, Biltine, et Ouara (PRODABO) a accompagné le processus d'élaboration de la première génération des PDLs dont celui de Guerri qui a été actualisé en 2014 grâce à l'intervention du PADL/GRN. Après quatre années de mise en œuvre, le Plan de Développement Local

est arrivé à échéance et la population a donc pris l'initiative de le réviser avec l'accompagnement du consortium BCI/AI-Takhadoum dans le cadre du Programme SAN 11^{ème} FED afin de prendre en compte les nouvelles problématiques.

La nouvelle stratégie retenue permettra aux structures cantonales de pilotage notamment l'ADC/CCD et à la population d'améliorer leur performance quant à la mise en œuvre et à attirer l'appui des partenaires au développement. Le but est de mettre à la disposition du canton, un document de référence pour les actions à entreprendre en vue d'une relance économique et une amélioration significative des conditions socioéconomiques tout en créant une synergie d'interventions en matière de développement.

III. Méthodologies et démarches d'actualisation

L'actualisation de PDL du canton Guerri est faite selon l'approche participative inspirée du Guide harmonisé d'élaboration des PDL adopté par le gouvernement en 2013. Elle est composée de cinq (5) phases et vingt (20) étapes dont les principales sont résumées ci – après :

- ⇒ Prise de contact avec les autorités administratives et traditionnelles locales. Elle consiste à informer la population du canton et les organisations de base sur l'objectif, les avantages et l'intérêt de se restructurer et d'actualiser le PDL arrivé à échéance. Au cours de cette étape, les activités ainsi que les conditions d'appui du SAN ont été présentées à ces autorités. Cette étape a été réalisée le 18 mars 2020 respectivement dans la Sous-Préfecture de Guerri et dans le chef – lieu du canton à Amhitane. C'est également pendant cette étape qu'a été réalisé le diagnostic sur le fonctionnement de l'ADC avec quelques membres de l'ancienne structure qui avait piloté les processus d'élaboration du 1er et du 2ème PDL du canton.
- ⇒ Campagne d'information et de sensibilisation dans les villages du canton. Les membres de l'ancienne structure présents à la réunion de prise de contact avec le chef de canton ont sillonné tous les villages pour relayer l'information et sensibiliser les chefs de villages et les organisations de base en vue du lancement du processus d'actualisation du PDL. C'est pendant cette campagne que furent mises en place des organisations villageoises de développement dont sont issues les délégués

- villageois qui vont représenter les villages aux différents ateliers cantonaux. Cette campagne a été réalisée du 25 au 30 Mars 2020 dans tous les villages du canton.
- ⇒ Le processus d'actualisation du PDL a été précédé par une réunion de concertation et d'auto-évaluation de la mise en œuvre de l'ancien PDL. Cette séance d'auto-évaluation de PDL du canton a été organisée avec les membres de l'ADC pour voir le progrès réalisé dans la mise en œuvre du PDL afin de mesurer leur dynamisme. Tenue le 07/10/2020 à Amhitane, l'auto-évaluation s'est focalisée sur les points suivants : fonctionnement de l'ADC, les rôles de l'ADC dans la mise en œuvre de PDL, les fréquences des réunions des membres du bureau de l'ADC, les projets réalisés pendant la mise en œuvre du PDL et les bailleurs ayant financé ces projets. La question relative à la mobilisation des ressources, les forces et faiblesses de l'ADC, les difficultés rencontrées et les perspectives n'ont été abordé également. Les résultats de ces discussions ont été restitués aux participants par les membres de l'ADC lors de l'AG de lancement du processus de révision du PDL pour permettre à l'assemblée d'apprécier le progrès réalisé et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du PDL.
- ⇒ Atelier cantonal de lancement du processus d'actualisation du PDL a été organisé le 19 Avril 2020 à Amhitane. Cet atelier a pour objectif la mise en place des différentes structures de pilotage notamment l'ADC en vue de la réussite du processus d'actualisation du PDL. Il a également visé à rappeler les enjeux de la planification locale et le bien – fondé d'actualisation de PDL et a marqué le lancement officiel du processus. Les participants avaient fait le bilan de la mise en œuvre de l'ancien PDL ainsi que du fonctionnement de l'ancienne structure qui avait piloté le processus. Par élection les différents membres de l'ADC/CCD ont été mis en place conformément aux critères préalablement définis. Il y'a eu aussi examen et adoption du projet des statuts et du règlement intérieur. Durant l'atelier, les animateurs locaux ont été identifiés, le comité de rédaction composé de quatre (4) personnes dont une femme et huit (8) groupes de villages (Kaibo, Amhitan, Kireye, Amdalam, Tiré, Chikchika, Madala et Abgouroune) ont été mis en place et un calendrier du déroulement du processus d'actualisation a été élaboré.

- ⇒ Formation des animateurs locaux : en vue de renforcer les capacités des acteurs locaux, une session de formation sur le processus d'élaboration de PDL a été organisée du 29 au 30 Juin 2020 à Abéché. Elle a regroupé les animateurs locaux, les membres des ADC et CRPDL. L'objectif de cette formation était de promouvoir les compétences locales en planification du développement, de transmettre les techniques d'animation en planification pour assurer le caractère participatif du diagnostic du PDL en prenant en compte les aspects environnementaux et l'implication des femmes dans le processus d'actualisation de PDL.
- ⇒ Etude du milieu : elle a été réalisée par les animateurs du consortium en collaboration avec les animateurs locaux. Cette étape a été cumulée avec celle de la préparation de l'actualisation du diagnostic cantonal qui consistait à synthétiser et à analyser les fiches de collecte des données sur le canton.
- ⇒ Le diagnostic participatif cantonal par domaine a été d'abord réalisé au niveau des huit (8) groupes de villages du 03 au 10/06/2020 dans les chefs-lieux des groupes des villages. Au total 220 personnes dont 31 femmes y ont pris part. Les AG se sont déroulées respectivement du 03/06/2020 pour les groupes des villages de Chikchika et Tiré, le 06/06/2020 pour les groupes des villages de Kaibo, le 07/06/2020 pour le groupe des villages de Amhitane, le 08/06/2020 pour le groupe des villages de Krey, le 09/06/2020 pour le groupe des villages de Abgroune et Madala et le 10/06/2020 pour le groupe des villages de Amdalam.
- ⇒ Ensuite un atelier de diagnostic participatif cantonal s'est tenu le 05/07/2020 à Amhitane en présence des services techniques déconcentrés de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement structuré autour du CDA de Ouara. Cette étape consistait à amener la population à identifier et analyser les problèmes majeurs, à prendre conscience des atouts et des potentialités existants afin de définir les axes prioritaires pour le développement de leur canton. Cet atelier a servi de cadre pour la réalisation du schéma d'aménagement du territoire et la mise en place des membres des commissions thématiques composées chacune de quatre membres.
- ⇒ Formation des animateurs en planification locale 2^{ème} session. Cette étape a pour but principal de faire connaître aux animateurs locaux du canton et ceux du prestataire les étapes et les outils leur permettant d'accompagner le processus

d'actualisation du PDL afin de s'en approprier le mieux. La formation s'est déroulée du 02 au 03 Novembre 2020 à Amhitane. 21 participants dont 06 femmes ont pris part à cette formation.

- ⇒ Travaux en commissions thématiques (CT) : c'est l'étape où les 7 commissions thématiques mises en place lors de l'atelier cantonal d'actualisation du diagnostic, ont réalisé des visites de terrain afin d'approfondir l'analyse des problèmes et des idées des projets en veillant à leur conformité avec les normes techniques et planifications existantes et en s'assurant de leur faisabilité technique et financière. Cette étape s'est déroulée du 02 au 13 juillet 2020 à travers les différents villages du canton.
- ⇒ L'organisation d'un atelier cantonal de formulation et de priorisation des projets dite phase de planification et d'adoption de l'ébauche du PDL actualisé a été réalisé. En conformité avec les normes techniques et les planifications existantes, les projets retenus de manière consensuelle lors de l'atelier de formulation des projets ont été priorisés qui a marqué la fin du processus interne d'actualisation du PDL. Le contenu du PDL a été adopté et sanctionné par un procès – verbal. L'atelier s'est déroulé le 15 juillet 2020 à Amhitane avec une participation de 50 personnes dont 15 femmes ;
- ⇒ Rédaction de l'ébauche du PDL actualisé : cette étape a été réalisée par les membres du CRPDL appuyé par le prestataire de service du 05 au 20 octobre 2020 à Amhitane. Cette ébauche du PDL est soumise à une séance de validation du PDL au niveau cantonal lors d'une assemblée générale cantonale ;
- ⇒ Adoption du PDL par la communauté cantonale au cours d'une assemblée générale et sanctionnée par un Procès – verbal. L'atelier s'est déroulé le 9 février 2022 à Amhitane ;
- ⇒ Validation officielle et définitive du document PDL par les membres du CTD/CDA au cours d'une session et sanctionnée par un procès-verbal. La session s'est déroulée, le 26/05/2022 à Abéché.

IV. Caractéristiques physiques du canton

IV.1- Présentation géographique

Le canton Guerri est logé dans la Sous-préfecture de Guerri, dans le Département de Ouara, Province du Ouaddaï. Il couvre une superficie de 4 203 km² et est situé entre le 13° et 15° parallèle de latitude Nord et en entre le 20° et 21° parallèle de longitude Est. Le canton Guerri est limité au Nord par les cantons Mimi et Ouled Djama, au Sud-Ouest par le canton Ouadi-Chok, à l'Est par les cantons KachimAl-Wadi et Bourtail, au Nord-Ouest par la Sous-préfecture d'Arada et à l'Ouest par le Département de Batha-Est (Oum-Hadjer).

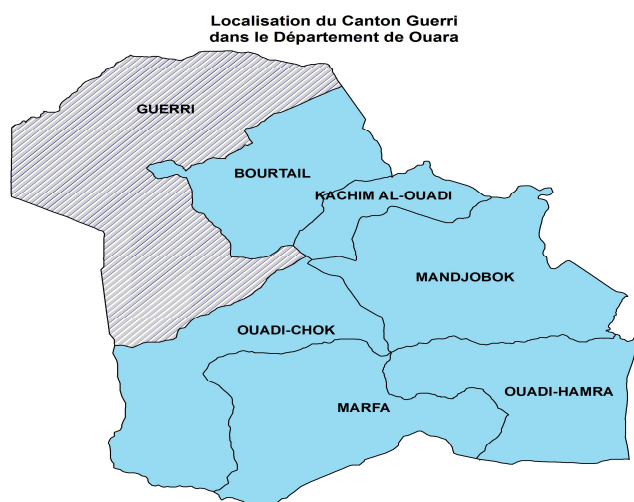


Figure 1 : Localisation du canton Guerri dans le département de Ouara

IV.2- Caractéristique physique du canton

IV.2.1- Relief

Le canton Guerri présente un relief peu accidenté avec des montagnes telles que : Adjoua, Abissé, Kamnanang, Angala, Arafou, Kouchitique, Kikiri, Batoum, Afar, Kilgué, Dagari. Quelques ouadis importants sillonnent le canton : Ouadi Kapga, Ouadi Bieda, Ouadi Diker, Ouadi Telehaye, Ouadi Djedid, Ouadi Torori, Ouadi Hawar, Ouadi Numra, Ouadi Bouyour, Ouadi Yène, Ouadi Madala, Ouadi Dembé, Ouadi Am Zed, Ouadi Sirère, Ouadi Chewed, Ouadi Almy, Ouadi Ndjilgaye, Ouadi Diker, Ouadi Al-khanam, Ouadi Abounabak, Ouadi Darabine, Ouadi Taroti, Ouadi Kouroumbol, etc....La carte ci-dessus présente la localisation du canton Guerri (cf. Figure 2).

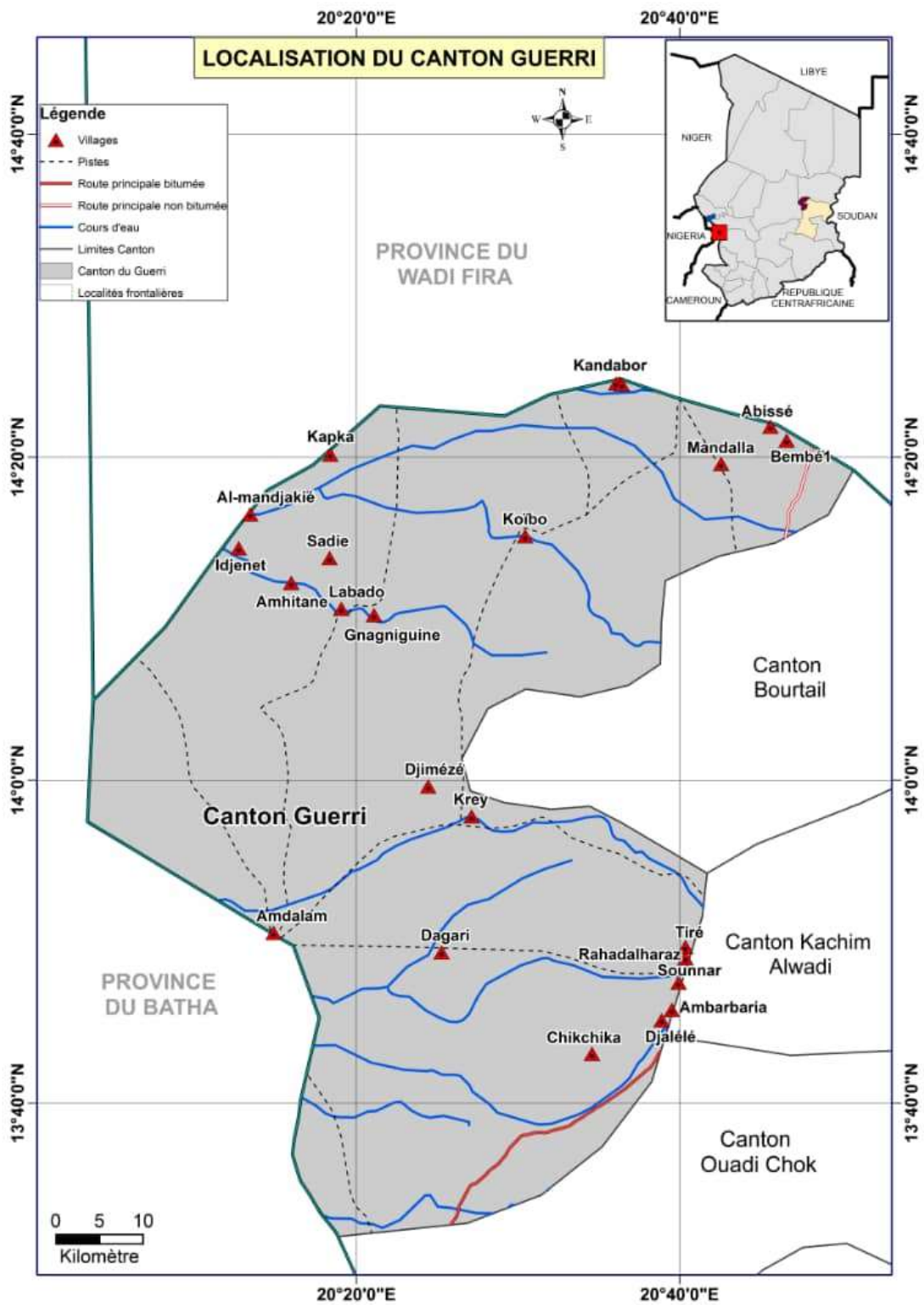


Figure 2 : Carte de localisation du canton Guerri

IV.2.2- Climat

Le climat qui prévaut dans le canton est de type sahélo-saharien caractérisé par une longue saison sèche (octobre - juin) et une saison pluvieuse (juillet - septembre). De novembre à mars souffle un vent sec « le harmattan » du secteur Nord-Est vers le Sud-Ouest qui dessèche considérablement la nature.

De mai à septembre, souffle un vent humide la « mousson » du Sud-Ouest vers le Nord Est apportant des nuages chargées d'humidité. Les températures sont très élevées à partir de mars, avril voire mai, quelques fois dépassant le 45°C à l'ombre. Les pluies s'étendent sur une courte durée et sont quelques fois très agressives causant d'importantes érosions du sol.

L'analyse des données sur dix (10) années entre 2010 et 2020 montre que le nombre moyen de jours pluvieux est de 43.2 jours (min=30, max=51 pour cette période) avec un cumul annuel moyen de 526.29 mm (min=387,5- max=656,5 pour cette période). L'année 2020 a enregistré 656,5 mm en 48 jours de pluies. Elle a été excédentaire de 42,5% (196 mm) avec une augmentation de 10 jours de pluies par rapport à la moyenne des dix (10) précédentes années. Cette augmentation est très favorable pour un développement des cultures.

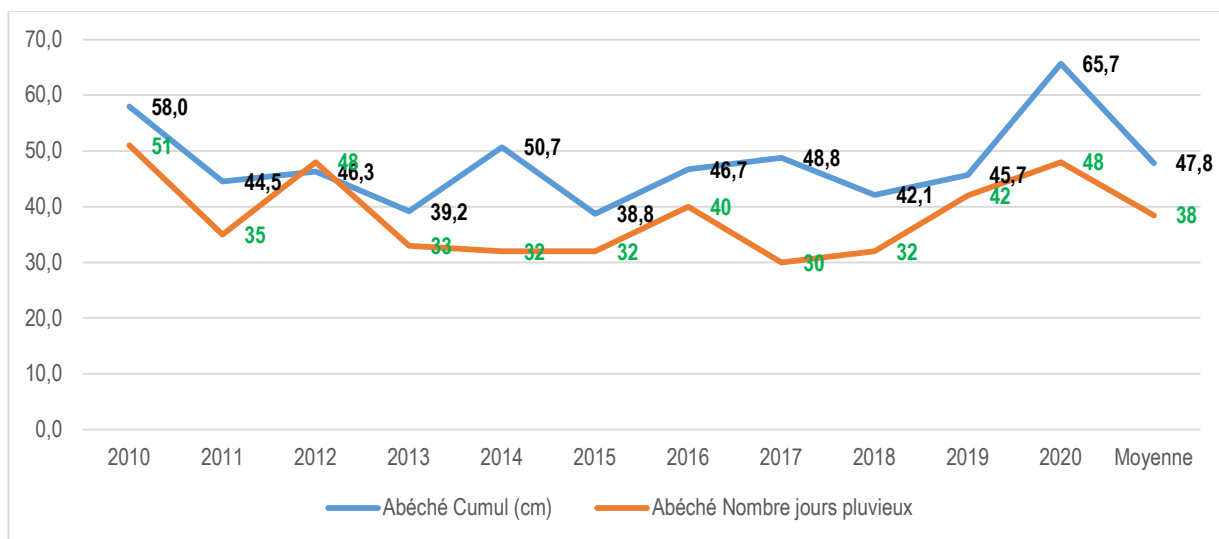


Figure 3 : Données pluviométriques de la station d'Abéché (Source : ANADER 2020)

IV.3- Hydrographie

Le réseau hydrographique est constitué des cours d'eau temporaire qui traversent le canton. Dont on peut citer entre autres: Ouadi Kapga, Ouadi Bieda, Ouadi Diker, Ouadi Telehayé, Ouadi Djedid, Ouadi Torori, Ouadi Hawar, Ouadi Numra, Ouadi Abisé, Ouadi Bouyour, Ouadi Yène, Ouadi Madala, Ouadi Dembé, Ouadi Am Zed, Ouadi Sirère, Ouadi Chewed, Ouadi Almy, Ouadi Ndjilgayé, Ouadi Diker, Ouadi Al-khanam, Ouadi Abounabak, Ouadi Darabine, Ouadi Taroti, Ouadi Kouroumbol, Ouadi Kan-nangan qui déborde et forment des zones d'inondation favorables à l'agriculture et à l'élevage. La nappe phréatique varie d'une zone à une autre et peut aller jusqu'à 36 m dans certains endroits. Les roches cristallines du canton très riche en Silice présentent des fines fissures avec une possibilité d'emmagasinement d'eau médiocre. Ces fissures se renferment vers le bas et la nappe phréatique ne peut être atteinte qu'au moyen d'un forage équipé de pompe. (*Cf. Plan de Développement, volume I*).

IV.4- Les ressources naturelles

IV.4.1- Sols

Les sols sont généralement très gravillonnaires en surface et en profondeur. Les textures sont sablo-argileuses et généralement sableuses en surface. Ces sols sont perméables et moyennement durs. L'érosion en nappe est forte dans les cours d'eau, le ravinement reste faible à cause des graminées et ligneux qui se développent.

Dans les ouadis, on trouve des sols sablo-argileux. Dans les zones éloignées du lit des ouadis, les sols sont soit argileux, soit sableux (Goz) destinés à la culture de pénicillaire, de l'arachide, du sésame et du niébé. Ces sols ont connu une dégradation importante à cause du phénomène d'érosion et de l'utilisation excessive des sols causant leur appauvrissement. Pour lutter contre l'érosion et préserver la fertilité des sols, la population utilise des méthodes traditionnelles de lutte contre l'érosion par la construction des cordons à l'aide des branchages et de pierres alignées pour protéger les champs des cultures. Ces efforts demeurent insuffisants quant à l'ampleur de la dégradation des terres dont les conséquences sont la baisse de la production agricole. A cet effet le renforcement des moyens de production, le renforcement des capacités techniques de la population et l'introduction des nouvelles technologies semblent être des pistes de solution.

IV.4.2- Végétation et Flore

Pendant les grandes sécheresses des années 70 et 80, la flore et la faune ont subi les effets des aléas climatiques. La végétation présente encore des stigmates de ces aléas couplés aux effets du pâturage et des actions anthropiques causant des dégradations importantes. La régénération naturelle est presque inexistante à cause des effets d'érosion et du surpâturage. Aucune action de reboisement de grande envergure n'a été entreprise toutefois la population prend de plus en plus conscience et cela se traduit par des actions d'élaboration des conventions locales de gestion des ressources naturelles et quelques plantations d'arbres. La population exploite les espèces végétales présentes pour faire la construction des maisons, les clôtures des champs et des concessions ainsi que pour l'énergie domestique (bois de chauffe) etc.....

Les arbustes rencontrés sont entre autres : *Boscia senegalensis*, *Guiera senegalensis*, *Pilostigma reticulatum*, *Capparus decidua*, *Salvadora persica*, *Calotropis procera*, *Cassia tora*...etc.

On trouve des arbres comme *Tamarindus indica*, *Balanites aegyptiaca*, *Acacia senegal*, *Acacia nilotica*, *Acacia seyal*, *Sclerocarya birrea*, *Zizyphus Mauritiana*, *Dalbergia menaloxylon* etc..... Certains arbres ont des vertus médicinales soit par leurs feuilles, leurs racines ou leurs écorces.

Le couvert herbacé est moyen et représente un bon pâturage pour l'élevage. Les graminées rencontrées sont : *Dactyloctenium digitata*, *Panicum laetum*, *Shoenfeldia gracilis*, *Andropogon gayanus* etc...

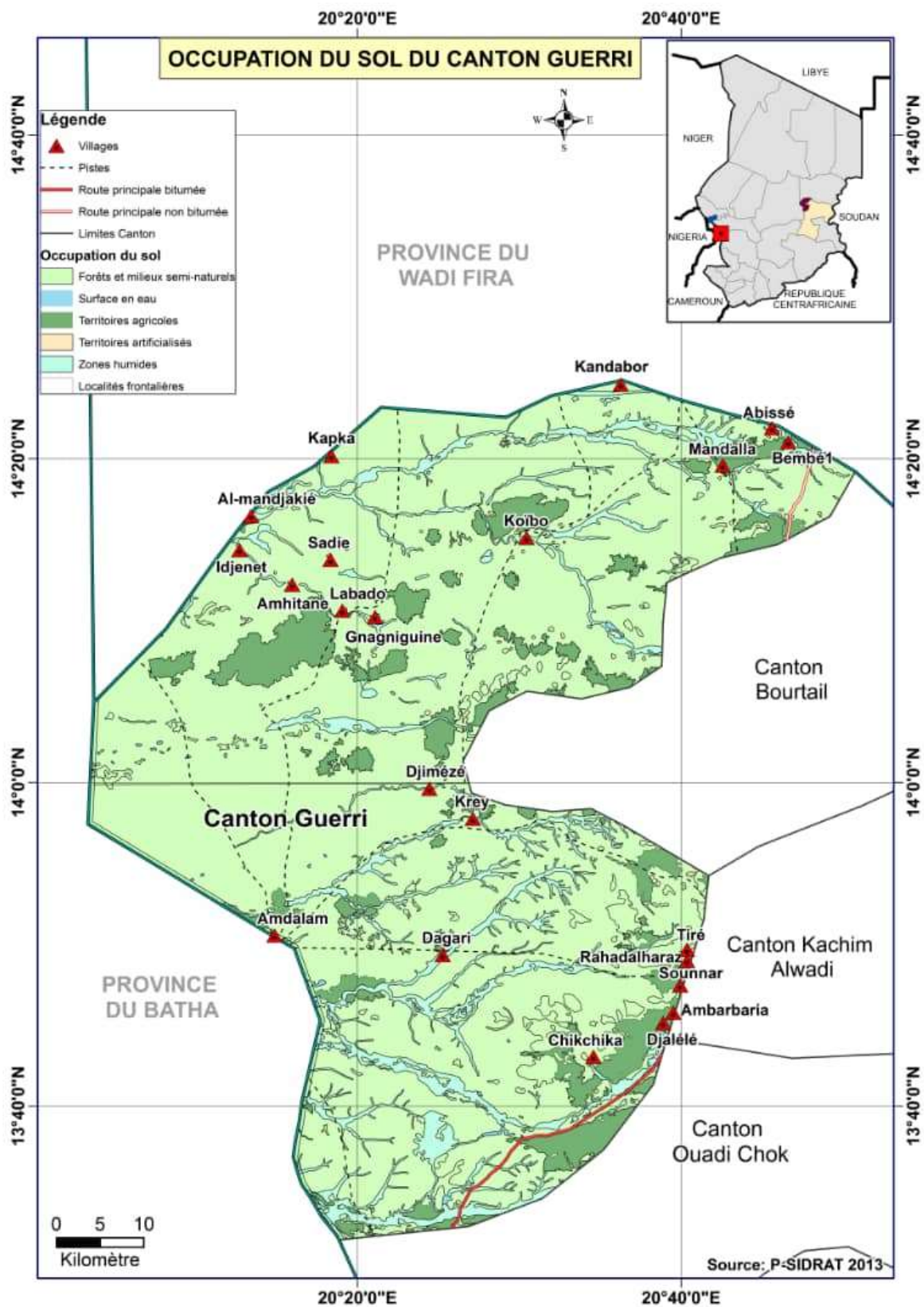


Figure 4 : Carte d'occupation du sol du canton Guerri

IV.4.3- Faune

La faune était abondante et caractérisée par la présence de presque toutes les races domestiques. Notamment : gazelles, d'hyènes, de phacochères, de chacals, de genettes, de porcs-épics, d'oryctéropes, de pangolins, d'autruches, d'éléphants etc. En effet, les analyses au niveau du canton montrent que la majorité des animaux sauvages telles que le lion, la girafe, l'éléphant, l'autruche et le guépard vivants à l'époque dans la zone ont disparu à cause de la sécheresse, la guerre, le braconnage et la coupe abusive de bois qui a provoqué la destruction de leur habitat naturel.

V. Milieu humain

V.1- Historique du canton

La population du canton Guerri est venue d'Abéché de la ville (actuel chef-lieu de la Province du Ouaddaï) pour s'y installer vers le début de la moitié du 19^{ème} siècle. **Guerri** vient du mot « **guiraye** » en Arabe local et qui signifie en Français « **lecture du coran** » car à cette époque l'influence de l'Islam était grande surtout dans ce canton où vivaient des grands chefs religieux : **les marabouts**.

Avant l'arrivée des colons, il y régnait cinq (05) khalifats avec chacun, un terroir bien défini. Ces terroirs furent ensuite unifiés en cantonnât par les colons. Depuis lors six (06) chefs de canton se sont succédé. Il s'agit de :

Tableau 1 : Liste de successions des chefs des cantons

N°	Nom des chefs des cantons	Année de règne
01	Toudjouk Abou Manda	1918-1930
02	Doutoum Abdel-Bagui	1930-1945
03	Andjarak Doutoum	1945-1964
04	Moussa Andjarak	1964-1967
05	Adoum Doutoum	1967-2014
06	Dr Mahamat Adoum Doutoum	2014 (Actuel chef de canton)

La population est sédentaire avec une ethnie autochtone (Maba) et des ethnies allogènes (Arabe, Mimi, Gorane).

Plusieurs évènements importants ont jalonné l'histoire du canton Guerri. Il s'agit de :

- Pénétration coloniale française en 1909 ;
- Variole humaine (Djedéri) en 1930 ;

- Invasion des sautereaux (Roungoul) en 1943 ;
- Fièvre avec forte mortalité humaine (Banyaye) en 1950 ;
- Invasion des sautereaux (Kirit) en 1964 ;
- Sécheresses de 1973 et de 1984 ;
- Peste bovine en 1983-1984 ;
- Incendies destructives avec morts d'hommes en 1984 et en 1990 ;
- Méningite en 1988 et en 2001 ;
- Tarissement inhabituel des points d'eau en 2001.

V.2- Caractéristique démographique

On dénombre dans le canton Guerri au total 78 villages. D'après les chiffres avancés par les chefs de villages, il y a **13109** ménages pour une population totale estimée à **48162** habitants soit en moyenne près de 3 personnes/ménages. Le nombre d'enfants dont l'âge varie de 5 à 16 ans est de **20061** dont **11762** filles. (Source : population, 2021).

Tableau 2 : Effectif de la population du canton

N°	Village	Nombre des ménages	Nombre de population			Enfants à l'âge de scolarisation		
			Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles	Total
01	Abgouroune Walad Ramadan	64	120	220	340	30	45	75
02	Abgouroune Zaafaye	90	107	189	296	90	120	210
03	Abidié	61	88	206	294	52	85	137
04	Abissa	739	985	1986	2971	217	330	547
05	Achougouk	310	420	850	1270	110	190	300
06	Al- Mandjakié	420	750	1160	1910	158	230	388
07	Almiyelhé	68	84	176	260	42	75	117
08	Amabali	38	54	160	214	54	78	130
09	Ambarbaria	210	340	710	1050	60	80	140
10	Amdalam	87	90	110	200	80	93	173
11	Amdjimezé	292	214	432	646	75	109	184
12	Amgala	78	89	148	237	51	91	142
13	Amhittan	310	453	845	1298	161	270	431
14	Arguifa	53	67	189	256	45	81	126
15	Barawia	61	89	167	256	53	92	145
16	Bardé	610	1010	1620		200	300	500
17	Bir malik1	60	101	135	236	86	121	207
18	Biryoye	80	85	105	190	91	143	234
19	Chikchika	1281	1561	3980	2842	847	1315	2162

N°	Village	Nombre des ménages	Nombre de population			Enfants à l'âge de scolarisation		
			Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles	Total
20	Dagari	17	31	42	73	16	23	39
21	Dembé	350	370	450	820	31	40	71
22	Djalelet	70	83	145	153	48	91	139
23	Djawami	40	62	55	137	40	65	105
24	Djerkemé	60	120	210	330	40	75	115
25	Finay	110	190	410	600	50	90	140
26	Galiss	154	210	331	547	110	232	348
27	Ganatir/ Gandabor	355	350	400	750	76	94	160
28	Gaybang	395	790	1610	2400	190	205	395
29	Gnagniguine	315	470	615	1085	335	250	585
30	Guindeguère	30	60	110	170	20	25	45
31	Hankouk	80	250	410	660	95	144	239
32	Hideba	290	450	730	1180	110	150	260
33	Idal-Khanam	210	350	720	1270	130	250	380
34	Idjeine	330	613	1054	1667	423	564	987
35	Iregatte	35	45	30	75	20	15	35
36	Iregatte Al-hadj	70	80	90	170	60	65	135
37	Iregatte1(Ali)	65	70	100	170	58	75	133
38	Itigue	30	50	80	130	38	42	80
39	Kamnagnane	210	480	860	1340	335	402	737
40	Kapka	210	330	620	950	150	250	400
41	Karankakra	92	280	567	847	210	270	480
42	Katagnan	52	61	75	136	27	37	64
43	Khabine	125	315	520	835	135	270	405
44	Khawar	210	268	380	548	82	122	204
45	kreye	400	900	1200	2100	600	900	1500
46	Kireye Naga-a	32	154	206	360	39	48	87
47	Koibo	480	455	810	1265	186	250	436
48	Kourdoufan	47	65	130	195	20	30	50
49	Kourmoudi	90	205	560	765	80	140	220
50	Labodo	210	450	730	1180	211	326	537
51	Mabrouk Fidel	150	420	670	1090	150	250	400
52	Madala	329	177	197	374	456	399	855
53	Magarine kabire	38	45	65	110	34	56	100
54	Magarine Sabhanié	35	43	51	155	30	34	64
55	Massagnogne	15	30	40	70	22	35	57
56	Matabano	56	71	154	225	44	80	124
57	Matougouli	80	185	315	500	30	40	70
58	N'Dichi	153	197	345	442	66	98	164
59	Rahad Alharaze 1	65	160	210	370	40	50	90
60	Rahad Alharaze 2	53	90	150	240	33	47	80
61	Sadié	160	355	550	805	150	290	440
62	Salamate	45	85	120	205	60	49	109

N°	Village	Nombre des ménages	Nombre de population			Enfants à l'âge de scolarisation		
			Hommes	Femmes	Total	Garçons	Filles	Total
63	Sifaye	70	105	205	310	55	80	135
64	Soumar	181	103	181	284	143	205	348
65	Tardjam (Azarak)	20	25	30	55	15	18	33
66	Tardjam/Iregatte kabga	320	720	1210	1930	110	165	275
67	Téfélé/Bobortang	110	195	258	453	110	164	274
68	Tiré	476	996	915	1911	206	158	362
69	Tireda (Mht)	34	43	49	92	51	62	113
70	Tireda al-mahad	50	62	68	130	45	50	95
71	Tiwayil	60	80	150	230	63	95	158
72	Waldal-hadj	51	70	85	155	42	52	94
73	Zouma Hassan Momo	112	90	130	220	32	48	80
74	Zouma Saka	40	40	87	127	35	48	83
75	Djalalet	180	250	460	710	65	110	175
76	Assartini	50	80	130	210	20	30	50
77	Safaye	50	78	138	218	25	32	57
78	Timet	50	82	125	207	23	31	54
Total		13109	20191	34726	48162	8287	11762	20061

V.3- Les organisations sociales, politiques et culturelles

L'organisation sociale du canton, est l'émanation de la chefferie traditionnelle structurée comme suit : le sultan, le chef de canton, le chef de village, le warnang et la chouchié aux côtés desquelles quelques organisations modernes (Groupements et Associations) fonctionnent. Traditionnellement, les villages du canton sont organisés par sexe et par âge. Les femmes sont regroupées sous la présidence d'une femme âgée connue sous le titre de «chouchié» tout contact entre les femmes du village et l'extérieur (Exemple projet, visite etc...) doit passer par elle. Les hommes eux sont dirigés par le «warnang» responsable de l'association des jeunes dont le rôle est d'organiser toutes les questions liées aux activités communautaires, à l'entraide et aux problèmes de défenses. Il travaille en étroite collaboration avec la Chouchié (responsable des femmes) et le chef de village.

Le chef de canton connu sous le nom de « Melick », dans la structure traditionnelle locale détient l'autorité traditionnelle et religieuse, il sert d'intermédiaire entre les autorités politiques (Etat, Administration moderne) et les autorités traditionnelles villageoises. Le chef de canton assiste ainsi dans l'application des plans d'actions politiques, sociaux et économiques décidés par le gouvernement et les populations locales. Il est également

responsable de la police rurale notamment en ce qui concerne le maintien de l'ordre. A cet effet il poursuit et cherche les auteurs de crimes et de délits, donne des contraventions quant aux problèmes civils et coutumiers. Il concilie les parties en première instance, lorsque les litiges surviennent dans sa chefferie, avant de passer si nécessaire au juge de paix ou au magistrat compétent. Il existe également dans le canton des organisations d'entraide à but social ou économique telles que groupements et associations.

V.4- Organisations modernes

Les structures modernes sont représentées par 24 organisations paysannes à vocation agropastorale dont 07 masculines, 05 féminines et 12 mixtes parmi lesquelles une Union (01) reconnue officiellement. (Cf. tableau en annexe). Toutes ces organisations sont l'œuvre des projets et programmes ayant intervenus dans la zone notamment AFRICARE, PRODABO ainsi que le service de l'ANADER qui joue un rôle non négligeable dans l'encadrement du monde rural. Cependant toutes ces organisations de base rencontrent des difficultés dans leur fonctionnement par manque d'appui technique et organisationnel, le manque des moyens de production exposant les membres de ces organisations à une insécurité alimentaire précaire dont les causes sont multiples

Avec la structuration proposée dans le nouveau guide harmonisé d'élaboration de PDL, des nouvelles structures sont mises en place. C'est le cas de l'association de développement du canton (ADC) dont le bureau exécutif est l'organe chargé de conduire le processus d'élaboration ou d'actualisation du PDL et dont le rôle est de :

- Coordonner la planification locale ;
- Appuyer les initiatives et projets issus du PDL ;
- Suivre les actions prévues dans le plan de travail annuel (PTA) et le PDL ;
- Appuyer la mobilisation des ressources locales ;
- Rechercher les financements extérieurs ;
- Gérer d'une manière transparente les financements pour l'animation du développement ;
- Elaborer le budget pour l'engagement du canton ;
- Collecter et garder tous les documents établis pendant le processus d'élaboration ou d'actualisation du PDL ;
- Organiser les ateliers cantonaux de planification ;

- Coordonner les activités des commissions thématiques ;
- Rédiger le plan de développement local ;
- Présenter le PDL au CDA ;
- Diffuser largement le PDL validé ;
- Faire le bilan périodique de la mise en œuvre du PDL.

L'ADC a pour objectif de

- i) Promouvoir une dynamique de développement local,
- ii) Faciliter la planification locale et l'évaluer du PDL ;
- iii) Soutenir les initiatives des organisations de base ;
- iv) Favoriser la prise en charge progressive des actions par les collectivités organisées ;
- v) Assurer une amélioration des services publics de base ;
- vi) Et enfin, créer les conditions permettant d'accroître le revenu monétaire des populations du canton à travers l'amélioration de la production agricole et la gestion rationnelle des ressources naturelles pour un développement durable.

VI. Les infrastructures

Les infrastructures du canton Guerri sont caractérisées par des infrastructures hydrauliques, pastorales, socio-éducatives, socio sanitaires et économiques.

VI.1- Infrastructures socio-éducatives

Malgré les difficultés que rencontre le secteur de l'éducation dans son ensemble, le canton est plus ou moins équipé en infrastructures éducatives. Sur le plan administratif, les écoles du canton dépendent de l'inspection pédagogique de l'enseignement primaire de Guerri. Vu l'insuffisance des enseignants qualifiés **neuf (9)** dans le canton. L'enseignement est le plus souvent assuré par des maitres communautaires **vingt-six (26)**. Il existe par ailleurs des écoles coraniques appelées communément *messique* et *khalwa* qui se trouvent dans pratiquement tous les villages mais qui ne sont pas reconnues officiellement.

Par ailleurs, il n'existe pas des logements construits pour les enseignants, ces derniers se font loger le plus souvent chez le chef de village ou chez le président de l'association des parents d'élève (**APE**).

Tableau 3 : Infrastructures socio-éducatives du canton Guerri (Source Rapport IPEP Ouara. Année scolaire 2019-2020)

N°	Ecole/ Nom de village	Construit par quel partenaire	Année de construction	Matériaux de construction				Total de classe	Niveau de l'école	Effectif des élèves		Total des élèves
				Nombre classe en Dur	Nombre classe Semi dur	Nombre classe Poto-Poto	Nombre de classe Seko			G	F	
1	Ecole d'Amhitane	Publique	1997	04	-	-	-	04	6	172	99	271
2	Ecole de Dembe	Publique	2000	02	-	-	-	02	6	167	110	277
3	Ecole de kaibo	Publique	1998	03	-	-	-	03	6	225	205	430
4	Ecole de Tire	Publique	1991	06	04	-	-	10	6	289	205	494
5	Ecole de Gaiba	Publique	1996	-	-	02	-	02	6	188	86	294
6	Ecole de Gnagniguine	Publique	1990	02	-	02	-	02	6	160	139	299
7	Ecole d'Abissa	Publique	2000	-	-	-	-	02	6	160	206	366
8	Ecole étoile Sadié	Publique	2001	-	-	-	02	02	6	212	94	306
9	Ecole de Madala	Publique	1997	-	-	02	-	02	6	203	97	300
10	Ecole Iobodo	Publique	2005	-	-	-	01	01	6	168	78	246
11	Ecole d'Idjeiné	Publique	2002	06	03	-	-	09	6	90	62	152
12	Ecole de Chikchika	Publique	1974	-	-	-	02	02	6	153	91	144
13	Ecole d'Ambarbaria	Publique	2007	-	-	-	01	01	6	57	75	132
14	Ecole d'Allilyé	Communautaire	2010	04	-	-	02	02	6	94	53	147
16	Ecole d'Abgouroune	Communautaire	2000	-	-	-	01	01	6	88	72	160
17	Ecole de Galiss	Communautaire	2011	-	-	-	02	02	4	66	62	128
18	Ecole Rahad Alharaz	Communautaire	2010	-	-	02	-	02	4	110	90	200
19	Ecole de Bardé	Communautaire	2010	-	-	-	01	01	4	107	83	190
20	Ecole de kiréi	Communautaire	1992	-	-	02	-	02	3	116	76	192
21	Ecole d'Irégate Alhajdj	Communautaire	2009	-	-	-	01	01	3	94	80	174
22	Ecole de Ganatir	Communautaire	201	-	-	-	01	01	5	75	73	148

N°	Ecole/ Nom de village	Construit par quel partenaire	Année de construction	Matériaux de construction				Total de classe	Niveau de l'école	Effectif des élèves		Total des élèves
				Nombre classe en Dur	Nombre classe Semi dur	Nombre classe Poto-Poto	Nombre de classe Seko			G	F	
23	Ecole d'Amtabarib	Communautaire	2011	-	-	-	01	01	3	105	80	185
24	Ecole d'Abchougouk	Communautaire	2010	-	-	-	01	01	3	108	80	188
25	Ecole de Matougli	Communautaire	2011	-	-	-	01	01	3	91	83	174
26	Ecole de Téfélé	Communautaire	2014	-	-	-	01	01	3	59	50	109
27	Ecole de Sounar	Communautaire	2018	-	-	-	01	01	3	67	47	114
29	Ecole d'Amdjéniéze	Communautaire	2018	-	03	-		03	2	23	09	32
Total				27	10	10	19	66		344	205	549

VI.2- Infrastructures socio-sanitaires

Dans le domaine de la santé, le canton possède six (6) centres de santé. Ces centres dépendent de la délégation provinciale du Ouaddaï qui est sous la responsabilité de district sanitaire d'Abéché. Le COSAN/COGES joue un rôle très important dans la gestion des centres notamment le suivi de leur fonctionnement. Les maladies le plus fréquentes sont le cas de diarrhées, les infections urinaires et respiratoires aiguës, le paludisme et les complications aux accouchements.

Tableau 4 : Infrastructure socio-sanitaires

N°	Village	Type d'infrastructure	Partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Matériaux de construction
					Bon	Mauvais	
01	Kaibo	Centre de santé	Etat	1963	X		Dur
02	Kireye	Centre de santé	Communautaire	2013	X		Dur
03	Amdalam	Centre de santé	Communautaire	2019	X		Dur
04	Chikchka	Centre de santé	Communautaire	2016	X		Dur
05	Amhittan	Centre de santé	Etat	2003	X		Dur
06	Madala	Officine Vétérinaire	PDR (Revanche)	2018	X		Dur

VI.3- Infrastructures économiques

Le canton dispose de quelques huit (8) magasin de stockage communautaire réalisés par l'appui des partenaires au développement et qui servent à la sécurisation des produits des récoltes. Il existe dans le canton des pistes rurales inter village qui relient les villages du canton ainsi que deux pilons des téléphonies mobile (AIRTEL & TIGO) qui facilitent la communication.

Tableau 5 : Intervenants socio-économiques dans le canton

N°	Village	Type d'infrastructure	Partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement		Matériaux de construction
					Bon	Mouvais	
01	Madala	Magasin	REVANCHE	2017	X		Dur
02	Dembé	Magasin	PVERS	2005	X		Dur
03	Koibo	Magasin	PRODABO	2010	X		Dur
04	Amhitan	Magasin	Africare	2010	X		Poto-poto
05	Sounnar	Magasin	Africare	2010	X		Dur
07	Tiré	Magasin	Africare	2010	X		Poto-poto
08	Chikchika	Magasin	REVANCHE	2018	X		Dur
09	Gnagniguine	Magasin	PRODABO	2009	X		Dur

6.4- Infrastructures hydrauliques et pastorales

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau potable, le canton dispose d'une douzaine de forage fonctionnels et des puits ouverts cependant la couverture des besoins en eaux de la population est loin d'être couverte vu le nombre des villages et population du canton.

Tableau 6 : Infrastructures hydrauliques et pastorales

N°	Village	Type d'infrastructure	Partenaire	Année de construction	Etat de fonctionnement	
					Bon	Mauvais
01	Madala	Deux seuils d'épandage	REVANCHE	2018	X	-
02	Kondobor	Un seuil d'épandage	REVANCHE	2018	X	-
03		Périmètre maraichère	REVANCHE	2018	X	-
04	Abissa	Puits pastoral	CARE	2016	X	-
05	Kaibo	MAE	REVANCHE	2017	X	-
06		9 seuils	PROBABO	2007	X	-
07	Kray	Muni Adduction d'EAU	Organisation ISLAMIC	2017	X	-
08		Forage	HELP	2018	X	-
09		Forage	UNICEF	2019	-	X
10	Amdjimézé	Forage		2013	-	X
11	Magarine	Forage	Communautaire	2013	-	X
12	Idjeiné	Un seuil d'épandage	PRODABO	2008	X	-
13		Un seuil d'épandage	GIZ	2012	X	-
14		Un seuil d'épandage	GIZ	2015	-	X
15	Sadié	Forage	Communautaire	2015	-	X
16	Ambarbaria	Forage	ALMI NADIF	2008	-	X
17	Sounar	Forage	ALMI NADIF	1990	-	X
18		Puits	AFRICARE	2001	X	-
19		MAE	Communautaire	2018	X	-
20		Forage	TURGUE	2018	X	-
21		Chikchka	MAE	Kowet	2018	X
22	MAE		Commercial	2018	X	-
23	MAE		Commercial	2016	-	X
24	Tiré	Marre	Africare	1984	-	X
25		Forage	Almi-Nadif	2007	X	
26		Forage	UNICEF	2017	-	X
27		Forage	Turc	2020	-	-
28		MAE	Kowet	2017	X	-
30	Amhitane	Forage	Saoudien	1986	X	-
31	Amdalam	Parc de vaccination	Etat	2018	x	
32	Gangniguine	Parc	PREPAS	2018	X	

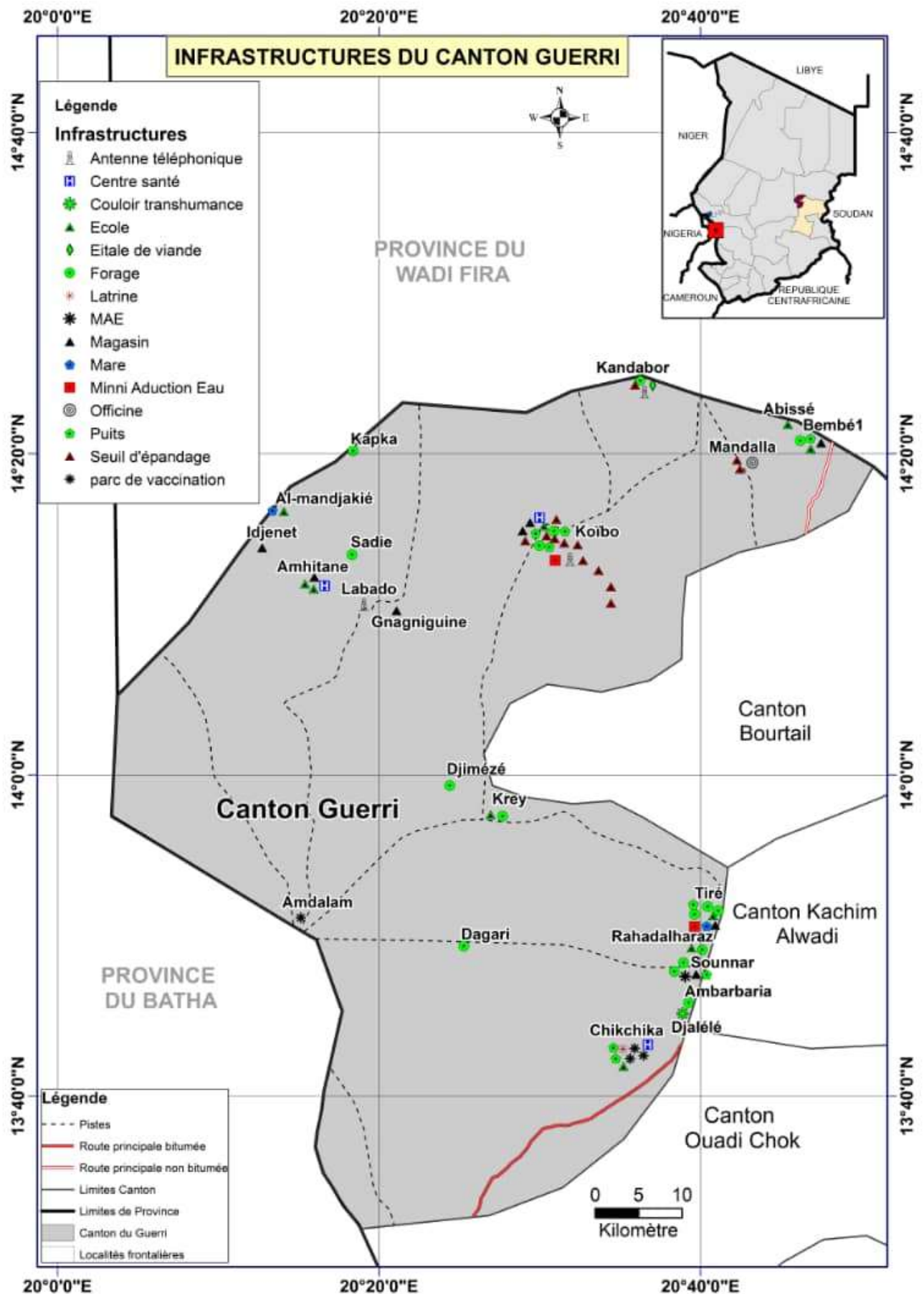


Figure 5 : Carte des infrastructures du canton Guerri

VI.6- Les intervenants

Le canton bénéficie des interventions des ONGs, Programmes et Services étatiques. GIZ, Africare, PRODABO, Almy-Nadif, Santé Publique, Education, Croix rouge Espagnole, qui ont intervenu notamment dans les domaines de construction des magasins de stockage, de la protection de l'environnement, de la sécurité alimentaire, de l'hygiène, eau et assainissement par la construction des latrines scolaires et des forages d'eau. Dans le domaine de la santé animal, il y a la construction des mares, des officines, et des parcs des vaccinations.

Tableau 6 : Intervenants dans le canton

Intervenant	Domaine	Période	Activités
GIZ	Sécurité Alimentaire	2011-2013	- Construction des seuils d'épandage ; - Elaboration de conventions locales ; - formation des producteurs ;
PARIIS	2020	Sécurité alimentaire	Construction des ouvrages hydroagricole
APRODIF	Sécurité Alimentaire	2019 - 2020	- Appui aux activités de résiliences ; - Création des actifs productifs ; - Transfert monétaire (cash transfert) ; - Appui aux activités maraichères ;
PCMB	Agriculture et élevage		- Construction micro barrages ; - Réalisation des puits maraichers et pastoraux ; - Construction des infrastructures pastorales ;
PDR Wadi Fira	Sécurité Alimentaire	2017- 2019	- Appui nutritionnel ; - Renforcement des capacités techniques des producteurs ; - Appui en intrant & matériels agricoles ;
Help Tchad	Développements rurale	2017- 2019	- Construction des infrastructures hydroagricoles ; - Réalisation des forages (PMH) ; - Appui aux producteurs ;
BCI	Développement Local	2019 - 2023	- Actualisation/révision des PDLs ; - Mise en place des ADC/CCD ; - Appui à l'opérationnalité des CPA/CDA ;
BCI/SAN	Sécurité Alimentaire		- Construction et équipement des puits/Forages maraichers ; - Construction des magasins de stockages ; - Appui aux activités génératrices de revenus (AGR) ; - Distribution des intrants & matériels agricoles ;
MOD/SAN	Eau & Assainissement	2020 - 2025	- Réalisation des forages (PMH, UPH) ; - Mise en place des comités de gestion ; - Sensibilisation hygiène & assainissement ;
ATPDI/SAN	Hygiène & Assainissement	2020 - 2025	- Sensibilisation hygiène & assainissement ; - ATPC
PUI	Santé & nutrition		- Renforcement du Paquet Minimum d'Activités - Renforcer les capacités du personnel de santé ; - Appui au centre de santé en équipement ;

VII. Activités économiques

L'économie de la population du canton Guerri repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage.

VII.1- Agriculture

L'agriculture qui est la source principale de revenus de la population est organisée autour d'un seul type de culture à savoir les cultures pluviales.

Les cultures principales sont : le mil pénicillaire, le sorgho, l'arachide, le sésame, le haricot, la pastèque, le gombo et le concombre.

Les semis de ces cultures débutent au mois de juillet et la récolte à partir du mois de septembre. La grande partie des produits est consommée au sein des ménages tandis que d'autres sont stockés dans des greniers et des sacs en plastique. Ces produits stockés sont par la suite vendus aux marchés hebdomadaires locaux et dans les cantons environnants pour acheter les produits de première nécessité. Les outils utilisés par les agriculteurs sont la houe traditionnelle, la houe occidentale, la charrue mono mancheron, la hache et dernièrement les tracteurs introduits dans la zone par le PNSA, malheureusement ce service que rendait le PNSA est quasi inexistant aujourd'hui compte-tenu de la récente rétrocession des tracteurs.

D'une manière générale, la production agricole connaît une baisse à cause de la faible pluviométrie, l'érosion et la baisse de la fertilité des sols. Le rendement est estimé à 500 kg par hectare (source ANADER) pour le penicillaire. Ces ouvrages jouent un rôle très important dans la sécurité alimentaire.

VII.2- Élevage

Le canton Guerri est l'une des plus importantes localités du département de Ouara où est concentré un nombre considérable de bétail. L'élevage est la première activité économique du canton. La majorité de la population pratique cette activité. Les espèces élevées sont les bovins, les caprins, les camelins, les équins, les asins, et les ovins.

L'élevage est de type extensif, soumis aux multiples contraintes telles que l'insuffisance de couverture vétérinaire, d'eau, de pâturage, et la présence des fauves. Le poste vétérinaire le plus proche se trouve à Abéché. Les zones de pâturage sont les « naga » en saison des pluies et les zones de montagnes en saison sèche. Pendant la période de soudure (avril à juin), il y a une forte concentration des animaux au niveau de la plaine se trouvant entre les villages Matoukouli et Koïbo.

Les marchés existants : Amhitane, Koïbo, Kandabor, Madala, Amsoubakha-kireï, Amdalam et Chikchika constituent des centres importants pour la vente des petits ruminants. Amdalam est un marché de collecte de bétail (bovins) qui attire un nombre important des commerçants de bétail venant d'Abéché et d'Oum-Hadjer.

Au début de la période d'hivernale (juillet), le canton est sillonné par un nombre important des éleveurs transhumants. L'itinéraire est : Abgoudam- Tardjam- Chikchika- Amhitane- Madala- Ganatir.

Le passage des éleveurs transhumants ne s'effectue pas toujours sans problème. Pendant la remontée (juillet) et la descente (début octobre), des disputes survenaient entre autochtones et les transhumants. Les problèmes engendrés sont la plupart du temps réglés à l'amiable par la structure mise en place pour les règlements de conflits.

Tableau 7 : Données des animaux recensés

Animaux	Nombre total têtes	% relatif
Bovins	162 447	22,6%
Caprins	173 181	24,1%
Ovins	177 325	24,7%
Equins	10 967	1,5%
Asins	32 744	4,6%
Camelins	12 056	1,7%
Volailles	149 749	20,8%

VII.3- Le commerce

Très peu développé, il concerne surtout les produits agricoles, manufacturés et le bétail. Le canton renferme six (06) marchés hebdomadaires qui présentent une importance économique non apparente. Dans ces marchés, on trouve les céréales, les produits maraîchers, le petit bétail, quelques gros animaux et les produits de l'artisanat.

Tableau 9 : Liste des marchés hebdomadaires

N°	Village	Jour de marché	Importance
01	Amhitane	Dimanche	Produit agricoles et manufacturés, véhicules en provenance de Biltine, Abéché
02	Kaibo	Samedi	Produit agricoles et manufacturés, véhicules en provenance de Biltine, Abéché
03	Madala	Jeudi	Produits agricoles et manufacturés
04	kreye	Mercredi	Produit agricoles et manufacturés, véhicules en provenance de Biltine, Abéché

05	Amdalam	Lundi	Produit agricoles, bétail, véhicule en provenance d'abèche et Oum-hadjer
06	Chikchika	Samedi	Produit agricoles et manufacturés
07	Kandabor	Mercredi	Produits agricole et manufacturés

VII.4- Artisanat

Il se limite à la fabrication par les autochtones des houes traditionnelles, la poterie, la vannerie et la sculpture.

VII.5- Cueillette

Pour l'autoconsommation, les femmes et les enfants se livrent à la cueillette des fruits de *Zizyphus mauritania*, *Balanites aegyptiaca* et de *Boscia senegalensis*.

VII.6- Les voies de communication

Le canton Guerri dispose de quelques pistes rurales carrossables qui jouent un rôle non négligeable pour le déplacement des biens et des personnes, l'écoulement des produits agricoles et l'approvisionnement en produits manufacturés. Il s'agit de pistes suivantes :

- Guerri- Amdalam (35km) ;
- Amdalam- Abéché (60 km) ;
- Guerri-Abéché (73 km) ;
- Amdalam- Abkhouta (45 km)
- Madala-Koibo (20km) ;
- Koibo-Amhitane (25km) ;
- Madala-Kandabor (40 Km).

VIII. Diagnostic participatif du canton et option de développement par domaine

L'actualisation du PDL est marquée par la participation massive de toutes les parties prenantes dans le processus. A cet effet plusieurs assemblées générales d'analyses des problèmes ont été organisées dans les huit (8) groupes de villages qui composent le canton ainsi que l'organisation d'un atelier de diagnostic (DPC) au niveau cantonal. Ce qui a permis à la population du canton et les organisations de base qu'elle renferme de faire une analyse profonde des problèmes majeurs qui freinent le développement du canton afin de déterminer des axes prioritaires de développement. Ces résultats sont résumés dans les tableaux ci-dessous :

Tableau 10 : Synthèses des résultats du diagnostic participatif dans les groupes des villages

Domaine : Agriculture-Elevage

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible production agricole	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appauvrissement des terres cultivables ○ Erosion (éolienne et hydrique) ; ○ Insuffisances des équipements et matériels agricoles. ○ Présence des ennemis de cultures ○ Insuffisance des matériels agricoles ○ Insuffisance des semences améliorées ○ Ensablement des champs ○ Baisse de la pluviométrie ○ Faible niveau d'encadrement des producteurs dans les techniques agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insécurité alimentaire ○ Famine ○ Malnutrition ○ Déplacement des populations 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des terres cultivables ○ Existence des semences locales ○ Existence des espaces cultivable ○ Présences des structures de l'état et des ONGS ○ Disponibilité des fumures organiques 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des cordons pierreux, digues et diguettes ○ Approvisionnement en équipement/matériels agricoles. ○ Construction des seuils (Amdjimézé, Kreye, Atigué et Massagnoyé) ○ Renforcement des capacités des producteurs sur les itinéraires techniques des cultures, ○ Appui en engrais et en produits phytosanitaires ○ Dotation aux producteurs en semences certifiées ○ Formation aux producteurs en techniques de rotation des cultures et en fabrication de compost pour l'amendement organique

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Insuffisance de la culture maraichère	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des jardins aménagés ○ Insuffisance de clôtures pour les jardins existants ○ Insuffisance des matériels pour les activités maraichères ○ Méconnaissances des techniques maraichères innovantes ○ Faible encadrement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pertes des économies ○ Déplacement des populations ○ Faible pouvoir d'achat 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des ouadis ○ Existence des terres favorable aux cultures de saison et contre saison ○ Existences des ouvrages hydro-agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Encadrer les producteurs dans les activités maraichères ○ Appui aux producteurs en semences améliorées (maraichage) ○ Aménagement des ouvrages hydroagricoles ○ Appui la mise en place des périmètres maraichers
Insuffisance des pâturages dans la zone	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Irrégularité des pluies ○ Nombre important du cheptel ○ Insuffisance des points d'eau d'abreuvement pour les animaux dans le lieu de pâturages ○ Insuffisance des aliments des complémentarités pour les bétails 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Morbidité élevée du bétail ○ Famine ○ Pénibilité des éleveurs à la recherche de pâturages 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des cheptels ○ Existence des éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Introduction de la culture fourragère ○ Formations des éleveurs sur les techniques des fauchages et stockage des foins pour compléter les animaux ○ Augmentation des points d'eau dans les lieux de pâturages
Faible couverture vétérinaire	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des agents d'élevage ○ Utilisation des médicaments douteux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence de maladie tellurique ○ Transmission des maladies ○ Mortalité des animaux par manque ou insuffisance de soins 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des éleveurs ○ Existence des matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation et équipement des auxiliaires d'élevage ○ Campagne de sensibilisation des éleveurs à vacciner leurs animaux ○ Construction des parcs des vaccinations
Insuffisance d'eau pour l'abreuvement du bétail	Tiré Abgouroune Madala Amdalam , Chikchika, Koibo, Amhitane, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance et éloignement des puits pastoraux ○ Irrégularité des pluies ○ Assèchement rapide des eaux des mares et puisards 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pénibilité des éleveurs à la recherche de l'eau ○ Mortalité des animaux par manque d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la zone de concentration des cheptels 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des puits pastoraux ○ Construction des marres

Axes prioritaires

Problèmes vécus	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Faible production agricole	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des ouadis ○ Existence des producteurs ○ Existence des terres cultivables ○ Existence des semences locales ○ Existence des Op 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de la production agricole à travers le renforcement des moyens de production et la diversification des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des CES/DRS (cordon pierreux, digues et diguettes) ○ Construction des seuils (Amdjimézé, Kreye, Atigué et Massagnoyé) ○ Appui aux producteurs en matériels agricoles ○ Appui en engrais et en produits phytosanitaires ○ Acquisition des semences certifiées au profit des agriculteurs
Insuffisance de la culture maraichère	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des espaces cultivables 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de la production agricole à travers le renforcement des moyens de production et la diversification des cultures 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation aux producteurs en techniques de rotation des cultures et amendements organiques (compost, ...) ○ Dotation des producteurs en semences améliorées et matériels de maraichage
Insuffisance des pâturages pour les bétails	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des cheptels ○ Existence des éleveurs ○ Présence du secteur élevage ; 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de l'accès aux pâturages et aliment de complémentation pour le bétail 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Introduction de la culture fourragère ○ Formations des éleveurs sur la technique de fauchage et de stockage des foins pour compléter les animaux ○ Augmentation des points d'eau dans les lieux de pâturages ○
Insuffisance d'eau pour le bétail	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la zone de concentration des cheptels 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration du taux d'accès à l'eau pour l'abreuvement des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des puits pastoraux ○ Construction des marres
Insuffisance des couvertures vétérinaires	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des éleveurs ○ Existence des matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la couverture sanitaire des animaux par l'appui en médicaments et la réalisation des infrastructures vétérinaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation des auxiliaires d'élevage ○ Sensibilisation des éleveurs à vacciner leurs animaux ○ Construction des parcs de vaccination

Domaine : Environnement et Gestion des Ressources Naturelles

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Avancée du désert	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pression de l'homme (coupe abusive) ○ Irrégularité des pluies ○ Insuffisance des plantations des arbres 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sècheresse ○ Ensablement des terres cultivables ○ Disparition de la faune et de la flore 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des chaînes des montagnes ○ Existence des ouadis ○ Existence des services d'environnement et des ONG actives dans le domaine environnemental 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place des pépinières et plantation des arbres ○ Sensibilisation sur l'utilisation des foyers améliorés en banco
Destruction du couvert végétal	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Coupe abusive des arbres ○ Irrégularité de pluies ○ Feux de brousse ○ Chasse 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Avancement du désert ○ Disparition des animaux sauvages ○ Déplacement de la population 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des services de protection de l'environnement et des ONG actives dans le domaine environnemental 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Identification des sites des mises en défend ○ Sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement ○ Elaboration de conventions locales de gestion des ressources naturelles
Disparition des animaux sauvages	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Braconnage ○ Densité des populations ○ Exploitation intense des aires de pâturages par les éleveurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Déséquilibre sur l'écosystème ○ ○ ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de spécimen d'animaux sauvages ○ Existence des services de protection de l'environnement et des ONG actives dans le domaine environnemental 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction de parc de préservation des animaux ○ Sensibilisation sur la lutte contre le braconnage et les chasses.

Axes prioritaires

Problèmes vécus	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
<i>Avancer du désert</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des chaînes des montagnes ○ Existence des ouadis ○ Existence des services de protection de l'environnement et des ONG actives dans le domaine environnemental 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à la gestion durable et concertée des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place des pépinières et plantation des arbres ; ○ Sensibilisation sur l'utilisation des foyers améliorés en banco ;
<i>Destruction du couvert végétal</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence de terres ; ○ Existence des ouadi 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir les actions de préservation et de reconstitution de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Identification des sites de mises en défends ○ Elaboration de conventions locales de gestion des ressources naturelles ; ○ Sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement
<i>Disparition des animaux sauvages</i>	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de spécimen d'animaux sauvages ○ Existence des services de protection de l'environnement et des ONG actives dans le domaine environnemental 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Appui à la préservation et reconstitution de la faune 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Créer un parc de préservation de la faune ; ○ Sensibilisation sur la lutte contre le braconnage et la chasse

Domaine : Education, jeunesse, culturel et sport

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible taux de scolarisation des enfants	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des enseignants qualifiés ○ Insuffisance des matériels scolaires ○ Arrêt de la cantine scolaire ○ Ecoles non adaptées (en pailles) ○ Manque de jardin scolaire ○ Manque de points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse de niveau des élèves ○ Renouveau chaque année des salles des classes en pailles ○ Exode 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des enfants en âge de scolarisation ○ Présence de l'APE ○ Existence de l'inspection de l'éducation ○ Existence des partenaires, ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Affectation des enseignants qualifiés ○ Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants à l'école ○ Construction des forages
Insuffisance des salles de classe	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des moyens pour la construction des salles des classes ○ Faible volonté des parents 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Analphabétisme 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des enfants en âge de scolarisation ; ○ Existences des matériaux ○ Existence des partenaires, ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des salles de classe en matériaux durables ○ Créer des écoles ○
Disfonctionnement du centre d'alphabétisation	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des matériels ○ Insuffisance des encadreurs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Analphabétisme des adultes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de bras valides, ○ Volonté d'apprendre des adultes ○ Existence des partenaires ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Créer des centres d'alphabétisation ○ Appui en matériels didactique et en équipements
Exode rural et immigration des jeunes	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Manque des centres des formations ○ Insuffisance des AGR, ○ Recherche d'une vie meilleure 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Chômage ○ Banditisme ○ Pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la délégation de l'emploi ○ Existence des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation professionnelle des jeunes
Faible pratique socioculturelle et sportive	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pratique des cultures étrangères ○ Modernisation ○ Non transmission de la culture aux jeunes ○ Manque d'équipements sportifs ○ Insuffisance des terrains aménagés 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des certaines maladies ○ Abondons des pratiques sportives ○ Disparition des certaines pratiques culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des espaces ○ Existence des jeunes et des personnes âgées ○ Existence de la délégation des 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement des terrains de sport ○ Appui aux jeunes en matière de sport, ○ Sensibilisation aux jeunes a pratiqué la culture

		<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des encadreurs, ○ Refus des parents aux pratiques du sport (football etc...) 		jeunesses culture et sport	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création des centres des arts pour restaurer la culture
Difficulté de mariage	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible assistance au mariage par les parents ○ Taux élevé de la dote 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Vagabondage, ○ Taux élevé de célibataire ○ Transmission de maladie 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des jeunes ○ Existence de la délégation de la femme 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'un comité pour baisser la dot ○ Sensibilisation aux parents pour baisser le montant de la dote

Axes prioritaires

Problèmes vécus	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Faible taux de scolarisation des enfants	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des enfants en âge de scolarisation ○ Existence de l'APE ○ Existence de l'inspection de l'éducatives ○ Existence des partenaires, ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la scolarisation des enfants en particulier les filles et l'alphabétisation des adultes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Affecter des enseignants qualifiés ○ Sensibilisation des parents à envoyer leurs enfants à l'école ○ Construction des forages
Insuffisance de salle de classe	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des enfants en âge de scolarisation et des matériaux ○ Existence des partenaires, ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration du système éducatif des écoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction de salle des classes ○ Création des écoles ○
Disfonctionnement de centre d'alphabétisation	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de bras valides ○ Volonté des adultes ○ Existence des partenaires, ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration du système éducatif et des centres d'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création de centre d'alphabétisation ○ Appui en matériels didactique et équipements.
Exode rural et immigration	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la délégation de l'emploi, ○ Existence des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des capacités des jeunes à se prendre en charge 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Formation professionnelle des jeunes
Faible pratique socioculturelle et sportive	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des espaces ○ Existence des jeunes et des personnes âgées ○ Existence de la délégation de la jeunesse, de la culture et du sport 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir et valoriser les activités socio culturelle et sportives 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Aménagement des terrains de sport ○ Appui aux jeunes en matière de sport, ○ Sensibilisation aux jeunes à pratiquer la culture ○ Création des centres des arts pour restaurer la culture

Problèmes vécus	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Difficulté de mariage	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des jeunes ○ Existence de la délégation de la femme 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Facilitation de l'accès à l'emploi pour les jeunes afin de se prendre en charge pour le mariage 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'un comité pour baisser la dote ○ Sensibilisation aux parents de baissé la dote des mariages

Domaine : Santé, eau et assainissement

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Insuffisance de couverture sanitaire	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de centres de sante ○ Eloignement des centres de sante ○ Insuffisance des moyens de transport des malades ○ Insuffisance de matrones formées ○ Insuffisance des produits sanitaires ○ Insuffisance des centres nutritionnels 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Persistance des maladies (diarrhée) ○ Taux de mortalité élevé ○ Faible fréquentation à la CPN ○ Pénibilité des personnes malades 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de district sanitaire ○ Existence important des populations ○ Existences des accoucheuses traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création et construction de nouveaux centres de santé ○ Formation des matrones ○ Dotation des villages avec des moyens de transport des malades ○ Sensibilisation de la femme sur l'importance de la CPN et de la vaccination infantile
Difficulté d'approvisionnement en eau potable	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Baisse de la nappe phréatique ○ Insuffisance des forages d'eau ○ Irrégularité des pluies ○ Insuffisance des moyens pour réaliser des forages 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Maladies hydriques ○ Perte énorme en temps à la recherche de l'eau ○ Pénibilité pour le transport 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des services de l'hydraulique et des ONG actives dans le domaine 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fonçages des PMH ○ Installation des UPH ○ Réparation des points d'eau non fonctionnels ○ Formation des artisans réparateurs ○ Création des CGPE, AUE
Défécation à l'aire libre	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance de latrines familiales ○ Faible prise des consciences ○ Habitude traditionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pollution ○ Maladies ○ Insalubrité des villages 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des matériaux locaux ○ Existence d'un comité d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la population sur l'importance de l'hygiène et assainissement ○ Construction des latrines familiales ; ○ Formation des maçons sur la construction des dalles pour les latrines

Axes prioritaires

Problèmes vécus	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Insuffisance de couverture sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de district sanitaire ○ Existence importante des populations ○ Existences des accoucheuses traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer de la couverture sanitaire et faciliter l'accès aux soins de santé primaires ○ Appui aux différents centres de santés par des activités nutritionnelles (dépistage, prise en charge nutritionnelle, sensibilisation sur les différents aliments, la fabrication de la bouillie enrichie, la CPN etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création et construction de nouveaux centres de santé ○ Formation des matrones ○ Dotation des villages avec des moyens de transport des malades ○ Sensibilisation de la femme sur l'importance de la CPN et la vaccination infantile ;
Difficulté d'approvisionnement en eau potable	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des services de l'hydraulique et ONG 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Augmentation de l'accès à l'eau potable et amélioration du système de gestion et d'entretien durable des points d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Fonçages des PMH ○ Installation des UPH ○ Réparation des points d'eau non fonctionnels ○ Formation des artisans réparateurs ○ Création des CGPE, AUE
Défécation à l'aire libre	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des matériaux locaux ○ Existence d'un comité d'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Améliorer les conditions d'hygiène & assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation de la population sur l'importance de l'hygiène et de l'assainissement ○ Construction des latrines familiales ○ Formation des maçons sur la construction des dalles pour les latrines

Domaine : Action sociale et genre

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Faible protection sociale	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des structures d'appui aux vulnérables ○ Faibles revenus ○ Insuffisance des AGR pour les vulnérables ○ Méconnaissance des personnes vulnérables par le service de l'action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Pauvreté ○ Taux d'analphabétisme des vulnérables ○ Malnutrition ○ Exode 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des structures de l'action sociale ○ Existence des partenaires et des ONGs 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'un comité de plaidoyer et de recherche d'appuis aux vulnérables ○ Octroi de moulin et presse à l'huile aux vulnérables ○ Octroi des micro-crédits aux vulnérables ○ Création d'un centre d'apprentissage pour les vulnérables ○ Sensibilisation de la population sur l'existence des services de l'action sociale
Arrêt des cours des filles à partir de cycle primaire	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Refus des parents de laisser les filles continuer les études ○ Faibles revenus ○ Faibles connaissances des parents sur l'importance de l'école 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Taux élevé des femmes analphabètes ; ○ Situation précaire des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence d'inspection ○ Existence des filles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation des parents de laisser les filles continuer leurs études
Faible épanouissement des femmes	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Non-respect du droit de la femme ○ Insuffisance de concertations ou d'implication des femmes aux prises des décisions ○ Faible capacité technique et organisationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sous-développement des femmes ○ Analphabétisme ○ Dispute dans les ménages 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de texte religieux et de la République ○ Existence des structures de l'action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation aux communautés sur les droits et les devoirs de la femme ○ Appui aux groupements féminins par des micro-crédits pour la création des AGR ○ Création d'un centre de formation pour la transformation des produits locaux ○ Appui aux groupements avec des moyens de transport des produits locaux ○ Sensibilisation des hommes sur l'implication des femmes aux prises des décisions

Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Faible protection sociale	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des structures de l'action sociale ○ Existence des partenaires et des ONGs œuvrant dans le domaine 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des ménages vulnérables à travers des projets d'amélioration de la résilience 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'un comité de plaidoyer et de recherche d'appuis aux vulnérables ○ Octroi de moulin et de presses à huile aux vulnérables ○ Octroi des micro-crédits aux vulnérables ○ Création d'un centre d'apprentissage pour les vulnérables ○ Sensibilisation de la population sur l'existence des services de l'action sociale
Arrêt des cours des filles à partir de cycle primaire	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de l'inspection ○ Existence des filles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des conditions d'éducation des filles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation des parents de laisser les filles continuer leurs études
Faible épanouissement des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de texte religieux et de la République ○ Existence des structures de l'action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Promouvoir les droits et devoirs des personnes vulnérables en particulier pour les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Sensibilisation à la population pour l'implication des femmes dans la gestion des affaires locales et la prise de décision ○ Formation des femmes sur leur droit et devoir ○ Octroi de microcrédits aux groupements des vulnérable pour la création des AGR ○ Octroi des moulins à mil, presses à huile, et décortiqueuses ○ Création d'un centre de formation pour la transformation des produits locaux ○ Appui aux groupements avec des moyens de transport des produits locaux ○ Sensibilisation des hommes sur l'implication des femmes dans les prises de décisions

Domaine : Economie

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Difficulté de stockage des produits agricoles	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Insuffisance des magasins de stockage ○ Impraticabilité des pistes et routes en saison des pluies ○ Insuffisance des marchés hebdomadaire ○ Insuffisance des activités des warrantages ○ Pertes économiques 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Destruction des produits par le feu, les insectes ○ Faibles revenus ○ Baisse de la valeur des produits 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la grande ville d'Abéché ○ Existence des produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Constructions des magasins communautaires de stockage ○ Formation des groupements ○ Dotation avec des produits de lutte contre les ennemis des cultures
Faible revenu de la population	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible demande des produits en période de récolte ○ Importation de produits des autres localités ○ Coup de transport de produits très élevé 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Exode de la population à la recherche du meilleur ○ Pénibilité des femmes avec leurs enfants 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des commerçants ○ Existence des marchés hebdomadaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dotation avec des moyens de transport (charrettes) aux producteurs ○ Aménagement des pistes rurales ○ Appuyer les groupements par de micro-crédits pour la création des AGR
Irrégularité de prix	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Abondance des produits en période de récolte ○ Présence des collecteurs des produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Chute de prix ○ Appauvrissement des détaillants 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des marchés ○ Existence des produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer pour la régularisation des prix des denrées alimentaires sur les marchés

Axes prioritaires

Problèmes vécus	Potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Difficulté de stockage des produits agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence de la grande ville d'Abéché ○ Existence des produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes ○ 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Construction des magasins de stockage ○ Formation des groupements sur les techniques de conservation et transformation des produits agricoles ○ Dotation avec des produits de lutte contre les ennemies des cultures
Faible revenu de la population	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des commerçants ○ Existence des marchés hebdomadaires 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Dotation des groupements par des moyens de transport (charrettes) ○ Aménagement des pistes rurales ○ Appuyer les groupements par de micro-crédits pour la création des AGR
Irrégularité de prix	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des marchés ○ Existence des produits agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Facilitation de la commercialisation des produits 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer pour la régularisation des prix des denrées alimentaires sur les marchés

Domaine : Gouvernance locale

Problèmes vécus	Localisation	Causes	Conséquences	Atouts	Solutions
Insécurité dans la zone	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des bandits de grands chemins ; ○ Insuffisance des antennes des téléphonies mobile 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Perte des biens et matériels ; ○ Batailles rangées ○ Mort d'Homme 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités traditionnelles et administratives et des agents des sécurités ○ Existence importante de la population 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer pour le renforcement de la sécurité ○ Implantation des antennes de téléphonie mobile
Conflits agricultures/éleveurs	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Non respects des mesures de l'Etat ○ Non-respect des couloirs de transhumance ○ Divagation des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Batailles communautaires ○ Mort d'hommes, ○ Haine tribale 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités traditionnelles et administratives et des agents de sécurité ○ Existence des comités de gestion des conflits 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Créer un comité de résolution des conflits, ○ Sensibilisation sur le vivre ensemble
Vol d'animaux	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Présence des bandits 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Bagarre ○ Pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités traditionnelles et administratives et des agents des sécurités ○ Existence importante des populations et des cheptels 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création de comite de résolutions des conflits ○ Sensibilisation des communautés sur la cohabitation pacifique
Mauvaise gouvernance	Tiré, Abgouroune Madala, Amdalam Amhitane, Koibo Chikchika, Kreye	<ul style="list-style-type: none"> ○ Faible application des textes et lois en vigueur sur certaines populations 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Inégalité de traitement des populations ○ Corruption 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités locales et traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer pour affecter des autorités compétentes et instruites ○ Plaidoyer pour des jugements équitables

Axes prioritaires

Problèmes vécus	Le potentiel existant	Orientations prioritaires	Objectif à moyen terme (idées des projets d'ici à 4 ans)
Insécurité dans la zone	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités traditionnelles et administratives et des agents des sécurités ○ Existence importante des populations 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement de la sécurité dans le canton 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer pour le renforcer la sécurité ○ Implanter des antennes de téléphonie mobile
Conflits agricultures/éleveurs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités traditionnelles et administratives et des agents des sécurités ○ Existence importante des populations 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Amélioration de la cohabitation pacifique entre les agriculteurs et les éleveurs tout en renforçant la concertation entre les communautés vivant dans le canton 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Créer un comité de résolution des conflits, ○ Sensibilisation sur le vivre ensemble
Vol d'animaux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités traditionnelles et administratives et des agents des sécurités ○ Existence importante des populations et des cheptels 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement de la sécurité dans le canton 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Création de comité de résolution des conflits ○ Sensibilisation des communautés sur la cohabitation pacifique
Mauvaise gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ○ Existence des autorités locales et traditionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Renforcement des capacités des administrateurs pour la bonne gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Plaidoyer pour affecter des autorités compétentes et instruites ○ Plaidoyer pour des jugements équitables

IX. Grands axes de développement selon les domaines

Le tableau ci-dessous donne selon les domaines retenus, les axes prioritaires de développement.

Tableau 11 : Axes du développement des différents domaines

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires des développements
Agriculture- Elevage	<ul style="list-style-type: none"> Faible production agricole Insuffisance de la culture maraichère Insuffisance des pâturages pour les bétails Insuffisance d'eau pour l'abreuvement du bétail Faible couverture vétérinaires 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la production agricole à travers l'appui en équipement et le renforcement des capacités techniques des producteurs Amélioration de l'accès aux pâturages et aliments de complémentation pour les bétails Augmentation du taux d'accès à l'eau pour l'abreuvement des animaux Amélioration de la couverture sanitaire des animaux par l'appui en médicaments et la réalisation des infrastructures vétérinaires
Environnement et Gestion des Ressources Naturelles	<ul style="list-style-type: none"> Avancer du désert Destruction du couvert végétal Disparition des animaux sauvages 	<ul style="list-style-type: none"> Appui à la gestion durable et concertée des ressources naturelles Promouvoir les actions de préservation et de reconstitution de l'environnement Appui à la préservation et reconstitution de la faune
Education, jeunesse, culturel et sport	<ul style="list-style-type: none"> Faible taux de scolarisation des enfants en particulier les filles Insuffisance des salles de classe Dysfonctionnement du centre d'alphabétisation Exode rural et immigration des jeunes Faible pratique socioculturelle et sportive Difficulté de mariage 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la scolarisation des enfants en particulier les filles et l'alphabétisation des adultes Amélioration du système éducatif et d'alphabétisation Renforcement des capacités des jeunes à se prendre en charge Promouvoir et valoriser les activités socio-culturelles et sportives Facilitation de l'accès à l'emploi pour les jeunes par l'appui en AGR
Santé, eau et assainissement	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de couverture sanitaire Difficulté d'approvisionnement en eau potable Défécation à l'air libre 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la couverture sanitaire et facilitation de l'accès aux soins de santé primaires Appui aux différents centres de santé par des activités nutritionnelles (dépistage, prise en charge nutritionnelle, sensibilisation sur les différents aliments, la fabrication de la bouillie enrichie, et la CPN etc.) Augmentation de l'accès à l'eau potable et à l'amélioration du système de gestion et d'entretien durable des points d'eau Améliorer les conditions d'hygiène & assainissement
Action sociale et genre	<ul style="list-style-type: none"> Faible protection sociale Arrêt de l'école par les filles à partir de cycle primaire Faible épanouissement des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement des ménages vulnérables à travers des projets d'amélioration de la résilience Amélioration des conditions d'éducation des filles Promouvoir les droits et devoirs des personnes vulnérables en particulier les femmes
Economie	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté de stockage des produits agricoles Faibles revenus de la population 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des conditions de stockage des produits de récoltes

Domaines	Problèmes majeurs	Axes prioritaires des développements
	<ul style="list-style-type: none"> • Irrégularité de prix 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des conditions d'écoulement des produits agricoles • Facilitation de la commercialisation des produits
Gouvernance-paix et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Insécurité dans la zone • Conflits agricultures/éleveurs • Mauvaise gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de la sécurité dans le canton • Amélioration de la cohabitation pacifique entre les agriculteurs et les éleveurs tout en renforçant la concertation entre les communautés vivant dans le canton • Renforcement des capacités des administrateurs à la bonne gouvernance

Tableau 13 : Projets prioritaires pour le développement**Domaine : Agriculture-Elevage**

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Construction de 14 seuils d'épandage	<ul style="list-style-type: none"> Sadié, Idjeyné, Abgouroune, Amdjimézé, Atigué, Amhitane et Massagna et Kreye zone maraichage Kirey, (zone des maraichages) 	OSC, ADC, Groupements	210 000 000	21 000 000	2022
2. Appui en équipement (1200 houes occidentales et 600 semoirs)	<ul style="list-style-type: none"> Amdjimézé, Kreye, Atigué et Massagnoyé 	OSC, ADC, Groupements	66 000 000	6 600 000	2022
3. Construction de 4 aires d'abatages	<ul style="list-style-type: none"> Kaibo, Madala, Amhitane et Chikchika 	OSC, ADC, Groupements	24 000 000	2 400 000	2023
4. Construction des 12 000 ml de cordons pierreux	<ul style="list-style-type: none"> Kirey, Madala, Chikchika et Sounnar, Dembé, Tiré, Angala 	OSC, ADC, Groupements	60 000 000	6 000 000	2023
5. Formation de 60 producteurs sur les itinéraires techniques des cultures pluviales et maraichères	<ul style="list-style-type: none"> Idjeiné, Amhitane, Koibo, Madala, Ganature, Boyour, Rahadal kawal, Iregate, wadi almi, 	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2023
6. Octroi de 9 kits maraichers aux producteurs	<ul style="list-style-type: none"> Idjeiné, Amhitane, Koibo, Madala, Kandabor, Boyour, Rahadal kawal, Iregate, wadi almi, 	OSC, ADC, Groupements	2 700 000	270 000	2024
7. Formation des producteurs pilotes sur les techniques de fertilisation des sols (fumier, compost)	<ul style="list-style-type: none"> Canton 	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2024
8. Appui aux producteurs en semences améliorées	<ul style="list-style-type: none"> Canton 	OSC, ADC, Groupements	10 000 000	1 000 000	2024
9. Formation de 200 auxiliaires d'élevage en 5 sessions	<ul style="list-style-type: none"> Canton ; 	OSC, ADC, Groupements	2 500 000	250 000	2025
10. Construction de 5 parcs de vaccination	<ul style="list-style-type: none"> Amhitane, Kaibo, Kreye, Chikchika et Idalkhanam 	OSC, ADC, Groupements	10 000 000	1 000 000	2025
11. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation des éleveurs sur la vaccination du bétail	<ul style="list-style-type: none"> Canton 	OSC, ADC, Groupements	600 000	60 000	2025

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
12. Appui à la création de 3 officines vétérinaires	• Amhitane, Amdalam et Kreye	OSC, ADC, Groupements	450 000	45 000	2026
13. Construction de 08 puits pastoraux	• Idalkhanam, Sadié, Kapga, Amgla, Chikchika, Tiré, Sounnar, Amdjimezé ; Al ayrane et Idal khaname	OSC, ADC, Groupements	80 000 000	8 000 000	2026
14. Creusement et surcreusement de 5 marres	• Amdalam, Amhabilé, Almaroud, Amdaguigue, Dagari	OSC, ADC, Groupements	25 000 000	2 500 000	2026
Sous total de coût			492 250 000	49 225 000	

Domaine : Environnement et gestion des ressources naturelles

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Formation de 200 femmes sur les techniques de construction des foyers améliorés	• Canton	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2022
2. Production et plantation de 5 000 plants	• Madala, Idjeyné, Kaibo, Idalkhanam, Galisse, Labado	OSC, ADC, Groupements	10 000 000	1 000 000	2023
3. Appui à la réalisation de haies vives autour des champs et vergers	• Canton	OSC, ADC, Groupements	1 000 000	100 000	2023
4. Organisation de 3 séances par an de sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement et la vulgarisation de la loi 14	• Canton	OSC, ADC, Groupements	900 000	90 000	2024
5. Elaboration de 4 conventions locales de gestion des ressources naturelles (RN)	• Gnagniguine, Labado, Tiré et Sadié	OSC, ADC, Groupements	20 000 000	2 000 000	2024-2025
6. Formation sur les techniques de régénération naturelle	• Canton	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2025-206
Sous total de coût			32 900 000	1 645 000	

Domaine : Education, jeunesse, culture et sport

1. Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
2. Organisation de 2 caravanes de sensibilisation des parents sur la scolarisation des enfants en mettant l'accent sur la scolarisation des filles	• Canton	ADC, IDEN, APE	600 000	60 000	2022
3. Plaidoyer pour l'affectation des enseignants qualifiés dans les écoles	• Canton	ADC, IDEN, APE	150 000	15 000	2022
4. Construction de 8 écoles en matériaux durables	• Chikchika, Abgouroune, Matougouli, Madala, Galis, Sounnar, Gnagniguine et Rahad alharaz	ADC, IDEN, APE	40 000 000	4 000 000	2023
5. Création et Construction de centre de formation non formelle	• Am Hitan	ADC, IDEN, APE	10 000 000	1 000 000	2026
6. Formation de 200 jeunes sur les activités socioprofessionnelles (couture, menuiserie, maçonnerie etc...)	• Canton	ADC, IDEN, APE	500 000	50 000	2023
7. Construction des 3 centres d'alphabétisation fonctionnelle	• Amhitan, Kirey et Kaibo	ADC, IDEN, APE	6 000 000	600 000	2023
8. Création des écoles communautaires	• Canton	ADC, IDEN, APE	150 000	15 000	2024
9. Formation de 20 responsables des APE sur leurs rôles et tâches	• Canton	ADC, IDEN, APE	500 000	50 000	2024
10. Création de 2 CEG	• Tiré, Amhitane	ADC, IDEN, APE	300 000	30 000	2025
11. Appui aux écoles en équipements et matériels didactiques	• Canton	ADC, IDEN, APE	1 000 000	100 000	2025
12. Création et équipement de 2 centres de sport	• Kaibo, Amhitane	ADC, IDEN, APE	2 000 000	200 000	2026
13. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation de la population sur la conservation de la tradition	• Canton	ADC, IDEN, APE	600 000	60 000	2026
Sous total de coût			51 800 000	5 180 000	

Domaine : Santé, Eau & Assainissement

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Réalisation de quinze (15) pompes/forage à motricité humaine (PMH) dans les villages	<ul style="list-style-type: none"> Amhitan, Khibene, Idalkhanam, Matougouli, Hankouk, Téfélé, Malawa Amkimane, Djalali, Tiweyl, Tiré, Kamnagnane, Mabrouk fidele, Ambarbaria, Sadié et Andiché 	ADC, AUE, COSAN/COGES	45 000 000	4 500 000	2022
2. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation de la population sur l'hygiène et l'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> Canton 	ADC, AUE, COSAN/COGES	600 000	60 000	2023
3. Formation des comités de gestion des points d'eau	<ul style="list-style-type: none"> Canton 	ADC, AUE, COSAN/COGES	500 000	50 000	2023
4. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation des femmes sur l'importance de la CPN et de la vaccination infantile	<ul style="list-style-type: none"> Canton 	ADC, AUE, COSAN/COGES	600 000	60 000	2024
5. Plaidoyer pour le dépistage et à la prise en charge de la malnutrition chez les enfants dans les UNA/UNS	<ul style="list-style-type: none"> Centre de santé 	ADC, AUE, COSAN/COGES	150 000	15 000	2024
6. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation de la population sur la construction des latrines familiales	<ul style="list-style-type: none"> Canton 	ADC, AUE, COSAN/COGES	600 000	60 000	2022-2025
7. Construction de 4 centres de santé	<ul style="list-style-type: none"> Chikchika, Kreye, Idalkhanam, Amdalam 	ADC, AUE, COSAN/COGES	100 000 000	10 000 000	2022-2026
Sous total de coût			147 450 000	14 745 000	

Domaine : Action sociale & genre

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Organisation de 4 séances par an de sensibilisation pour l'implication des femmes aux activités de développement et à la prise de décision	• Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES	1 200 000	120 000	2022
2. Création d'une association de personnes handicapées à Guerri	• Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES	150 000	15 000	2023
3. Appui aux 10 groupements féminins avec des matériels de transformation (moulins à mil, presse à huile, ...)	• Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES	10 000 000	1 000 000	2024
4. Plaidoyer pour la mise en place des projets de résilience en faveur des vulnérables	• Amhitane	ADC, OSC, COSAN/COGES	150 000	15 000	2024-2025
5. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation de la population sur les méfaits de l'incendie	• Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES	600 000	60 000	2024-2026
Sous total de coût			12 100 000	1 210 000	

Domaine : Economie

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Appui aux producteurs avec 500 litres des produits de lutte contre les ennemis des cultures	• Canton	OSC, ADC, Groupements	3 000 000	300 000	2022
2. Aménagement de 2 pistes rurales	• Amhitane – Amdalam ; • Amhitane-Labado-Gaiba-Wégré-Amboundouroua	OSC, ADC, Groupements	20 000 000	2 000 000	2023
3. Construction de 7 magasins communautaires de stockage	• Amhitane, Amdalam, Tiré, Idjéiné, Abgouroune, Kreye et Chikchika	OSC, ADC, Groupements	56 000 000	5 600 000	2023
4. Formation des membres de 10 groupements sur la vie associative et à la bonne gouvernance	• Canton	OSC, ADC, Groupements	500 000	50 000	2024
5. Appui au 10 groupements avec des moyens de transport des produits locaux (charrette)	• Canton	OSC, ADC, Groupements	5 000 000	500 000	2024-205
6. Appui au 10 groupements féminins et mixtes en micro-crédit	• Canton	OSC, ADC, Groupements	5 000 000	500 000	2024-2026
Sous total de coût			89 500 000	8 950 000	

Domaine : Gouvernance, paix et sécurité

Titre de projet	Localisation	Promoteur	Coût	Disponibilité financière	Début probable
1. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation sur la cohabitation pacifique	• Canton	OSC, ADC, Groupements	600 000	60 000	2022
2. Balisage des couloirs de transhumance	• Kharoub- Rahad alriz-ALTouyou-Mielé	OSC, ADC, Groupements	3 000 000	300 000	2023
3. Organisation de 2 séances par an de sensibilisation et plaidoyer sur l'application des textes et lois de la République	• Canton	OSC, ADC, Groupements	600 000	60 000	2024
4. Plaidoyer pour l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile (Tigo/Airtel)	• Amdalam	OSC, ADC, Groupements	150 000	15 000	2025
5. Création et mise en place d'un comité de gestion des conflits	• Canton	OSC, ADC, Groupements	150 000	15 000	2026
Sous total de coût			4 500 000	450 000	

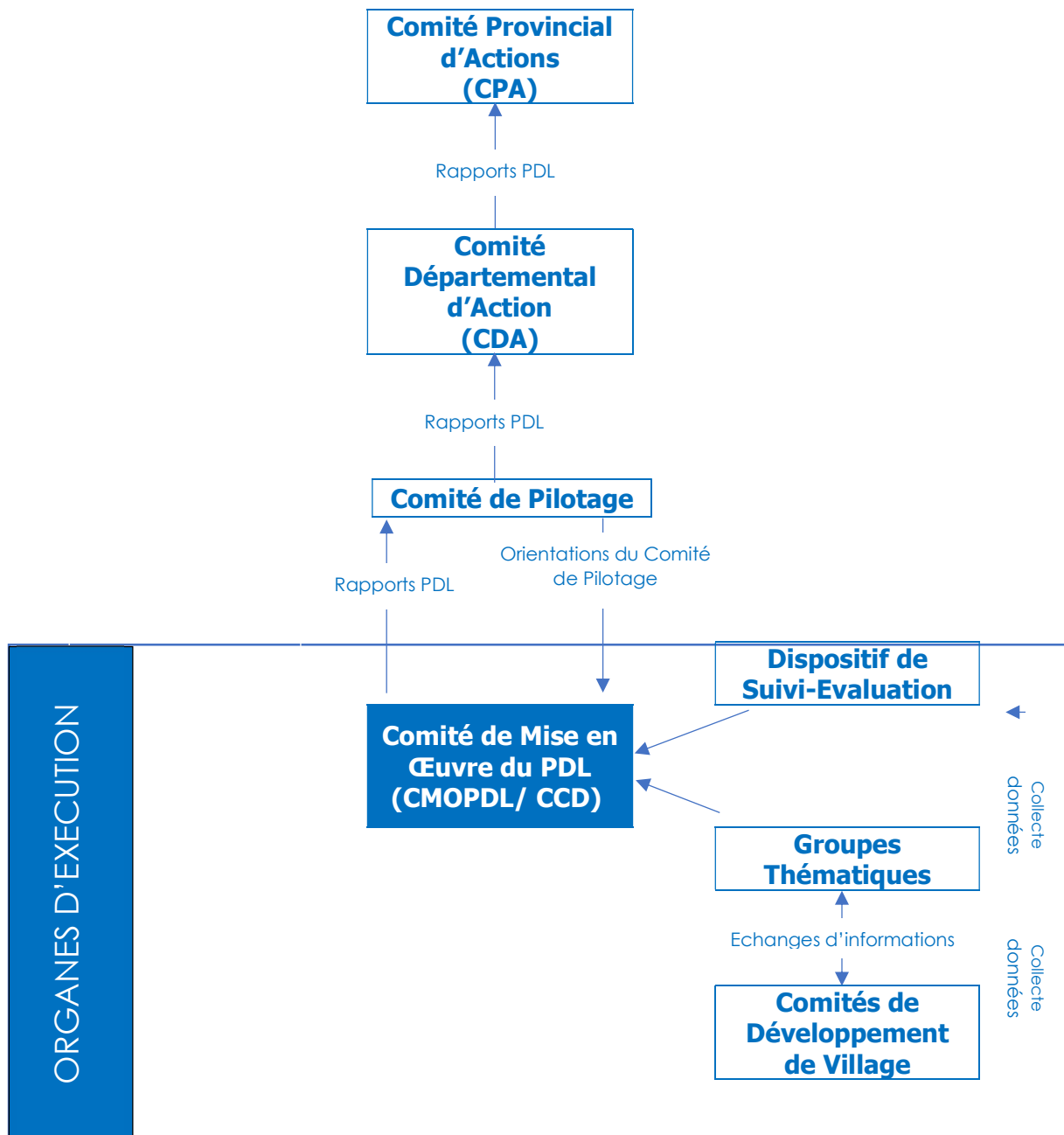
Tableau 14 : Coût global du PDL

N°	Domaine	Budget	Contribution
01	Agriculture-Elevage	492 250 000	49 225 000
02	Environnement et GRN	32 900 000	1 645 000
03	Education, Jeunesse, Culture et Sport	51 800 000	5 180 000
04	Santé Eau et Assainissement	147 450 000	14 745 000
05	Action Sociale et genre	12 100 000	1 210 000
06	Economie	89 500 000	8 950 000
07	Gouvernance-Paix-Sécurité	4 500 000	450 000
Coût global du PDL		830 500 000	81 405 000

MICANISME DE MISE EN ŒUVRE DE PILOTAGE ET DE SUIVI DE PROGRAMME D'ACTION

MECANISME DE PILOTAGE ET DE MISE EN ŒUVRE DU PDL

Schéma 1 : Mécanisme de mise en œuvre



Le mécanisme de pilotage et de mise en œuvre du PDL fait intervenir tous les niveaux de décentralisation au niveau provincial. Il met à contribution les organisations des bases (OSC), le Comité Cantonal de Développement, le Comité Départemental d'Action (CDA) et le Comité Provincial d'Action (CPA). Cette mobilisation des acteurs au niveau local est de nature à faciliter la prise de décisions, chose qui contribuera efficacement dans la mise en œuvre du PDL.

Mécanisme de mise en œuvre des actions

La mise en œuvre des actions est basée sur la méthode participative. Il sera assuré par le comité de mise en œuvre du PDL, représentés par le CCD et qui est chargé de la réalisation des actions prioritaires retenues dans le PDL. La réalisation des actions retenues dans le PDL doivent être réalisées à travers une dynamique de développement impliquant toutes les parties prenantes et leur capacité à mobiliser les ressources locales (humaines, financières et matérielles) nécessaires tant locales qu'extérieures pour la mise en œuvre du PDL. Ainsi donc la réalisation des projets socio-économiques inscrits dans le PDL nécessite de l'ensemble des acteurs avec des sources de financement diversifiées : qui sont entre autre :

- Fonds propres, un accent particulier sera d'abord mis sur l'effort propre des populations (cotisations, activités communautaires, AGR etc...) pour certains types de projet avant de solliciter les appuis des partenaires extérieurs ainsi que ceux de l'Etat ;
- La mobiliser effective des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- Appui des ONGs, Projets et programmes de développement intervenants dans le canton ;
- Les groupements et Association de développement qui constitue les promoteurs ;
- Les organisations de la société civile (OSC), les prestataires de services
- L'État à travers les services techniques déconcentrés structurés autour du CDA/CPA apporte son appui et orientation nécessaires pour la mise en œuvre du PDL ;

De même un accent particulier sera mis sur la démarche qu'entreprend le Comité de mise en œuvre du PDL notamment le CCD et la capacité des populations à la mobilisation des ressources propres avant de solliciter un appui extérieur. Chaque village ou groupe de villages ou organisation locales se manifestera auprès des bailleurs de fond par l'intermédiaire du Comité de Développement Cantonal (CCD). Les apports des partenaires de développement peuvent être sous forme des dons, subventions. Cet appui contribue dans la réalisation des projets (infrastructures socioéconomiques, ouvrages etc..) retenus dans le PDL.

❖ Rôles et responsabilité des principaux acteurs :

Les cadres de concertation structurés autour du Comité Provincial d'Action (CPA) et Comité Départementale d'Action (CDA), les ONG partenaires, les projets, programmes de développement et les élites cantonales sont des partenaires potentiels qui contribueront de manière significative dans la mise en œuvre du PDL.

L'État à travers les services techniques déconcentrés apportera au CCD et aux populations son appui technique dans le montage des dossiers d'exécution de certains projets et surtout le suivi contrôle de leur réalisation. Les services techniques sont en effet les garants des normes techniques chacun dans leur domaine de compétences.

L'Association de Développement Cantonal est l'organe de pilotage du PDL. Il a pour mission de piloter le processus d'élaboration et de révision du PDL, de valider les projets à exécuter et de veiller au suivi de leur réalisation. Elle est composée des leaders des organisations communautaires (groupements & associations), des jeunes et des femmes, La désignation des membres du bureau se fera par élection ou par consensus, mais en réservant des places aux femmes et aux jeunes.

Le Comité cantonal de Développement (CCD)

Présidé par le premier responsable du CMOPDL/ CCD, qui assure la coordination globale de la mise en œuvre du PDL. A ce titre, il :

- Fait élaborer, valider et exécute le Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA) ;
- Fait élaborer et centralise les Rapports des Commissions Thématiques ;
- Assure le suivi-évaluation des activités ;
- Rédige et transmet à l'ADC ses rapports d'activités et rapports de Suivi-évaluation ;
- Veille au respect des clauses des protocoles d'accord de don ;
- Veille à la réalisation des objectifs du PDL conformément à la programmation établie ;
- Facilite la liaison et contact entre toutes les parties prenantes, dont les ONGs et partenaires qui financeront le PDL ;
- Procède, au besoin, aux éventuels arbitrages.
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;
- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,

Les Groupes Thématiques

A chaque axe du PDL est assigné un Groupe Thématique, soit 04 au total. Leur rôle principal est d'appuyer techniquement les projets au niveau conceptuel et opérationnel. Ils sont ainsi les interlocuteurs directs des porteurs de projets et des bénéficiaires desdits projets. Chaque Groupe Thématique, constitué de deux Rapporteurs et d'un nombre variable de personnes ressources, soumet par trimestre un Rapport d'Etapes des projets relevant de son axe. Ils jouent également le rôle d'Animateurs Locaux au travers des sensibilisations et de collecte d'information auprès des Comités de Développement de Village et des populations à la base.

Les Comités de Développement de Village

Les Comités de Développement de Village, constitués de quatre à cinq personnes désignées de manière consensuelle par les habitants de leur village. Leur rôle est de représenter, au sein de l'Organe d'Exécution du PDL, et de défendre les intérêts des populations locales. Les Comités de Développement de Village seront mobilisés pour inciter à la création de groupements, de coopératives, afin de favoriser le financement inclusif de l'économie locale.

❖ Stratégie de pilotage et de suivi du programme

Le canton à travers l'ADC structure de pilotage mise en place lors du processus d'actualisation du PDL élaborera une stratégie de pilotage et de mise en œuvre des actions considérées comme prioritaires par la population. Cette stratégie sera basée sur :

- L'élaboration et mise en œuvre du Plan Annuel de Travail (PAT) ;
- L'organisation des assemblées générales de sensibilisation et d'information ;
- la sensibilisation de la sur les enjeux du PDL, son appropriation et la mobilisation des ressources et contributions nécessaires ;
- La multiplication et diffusion du PDL auprès des populations, les cadre de concertation (CDA, CPA), les ONG et partenaires au développement ;
- La mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à l'exécution des actions ;

- le renforcement des capacités techniques (formation) des promoteurs à assurer une meilleure mise en œuvre des actions,
- et le soutien et l'accompagnement des initiatives locales de développement porter par les promoteurs (groupement & associations etc...).
- Prendre contact avec les bailleurs intéressés par les actions de développement ;
- La supervision de l'exécution des actions ;

❖ **Stratégie de suivi**

Le Dispositif de Suivi-évaluation a pour fonction d'assurer le suivi global du PDL et de produire les Rapports Périodiques de Suivi-évaluation. Il planifie et fait exécuter l'Etude de Base, l'élaboration et soumission des projets ainsi que l'Evaluation à mi-parcours et l'Evaluation Finale du PDL.

Le suivi du plan d'action vise à accompagner la mise en œuvre du PDL et d'apporter un appui ciblé au Comité Cantonal de Développement pour lui permettre de coordonner l'exécution des différentes actions, à l'aide d'un mécanisme de suivi-évaluation participatif. A cet effet le suivi-évaluation des activités du plan de développement local se fait à deux niveaux :

Niveau interne : Il sera assuré par les promoteurs et les comités de pilotage d'une part et l'ADC, les services techniques de l'Etat d'autre part. C'est aussi l'étape où les populations acquièrent la maîtrise d'ouvrage et de la gestion des microprojets issus des PDL et dont ils sont les initiateurs. A cet effet la population effectuera périodiquement le suivi-évaluation des actions qui seront réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du PDL. Ils utiliseront les outils préalablement établis pour collecter les informations qui seront traitées et analysées et produiront des rapports. Ce travail se fera ensemble avec les bénéficiaires pour leur permettre de mesurer les indicateurs d'accomplissement des actions. Il s'agit entre autres de :

- de suivre et d'évaluer régulièrement les activités conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PDL par rapport aux objectifs et résultats attendus ;
- d'évaluer les impacts des actions réalisées et leur impact au niveau de la sécurité alimentaires et socio-économique
- de suivre l'évolution de la dynamique de développement communautaire (efficacité des organisations locales prometteurs, mobilisation des ressources, participation aux actions...) ;
- d'entreprendre, sur la base des résultats et des conclusions du suivi-évaluation avec la population, les mesures nécessaires pour améliorer l'efficacité des interventions et de l'appui au processus de développement local.

Niveau externe : Les partenaires techniques et financiers qui appui les bénéficiaires feront également les suivis périodiques et s'assureront de la bonne exécution des activités du projet et de l'atteinte des résultats et objectifs. Les visites de suivi seront considérées comme des occasions de renforcement de capacités des acteurs locaux en matière de gestion et de suivi de projet.

NB : Il est par ailleurs indispensable d'organiser des rencontre périodiques avec les intervenants (y compris les bailleurs de fonds) pour faire le plaidoyer de la mise en œuvre du PDL et décider des financements.

❖ Diffusion du Plan de Développement Local

L'appropriation du PDL par la communauté constitue un atout important pouvant favoriser la mise en œuvre des actions retenues dans le PDL. A cet effet dès son approbation et sa validation par le CDA, l'ADC mettra en place un mécanisme de diffusion du PDL. Le PDL sera présenté lors des premières assemblées générales de l'ADC aux personnes ressources (directeurs d'école, responsable d'unité de soins, acteurs économiques, ONG et partenaires au développement). Le canton doit se doter d'une stratégie de communication afin d'informer tous les acteurs et d'assurer la participation active de tous à l'exécution du plan.

De manière continue, l'exécution du PDL fera l'objet de documents de vulgarisation. En effet, la transmission d'informations est induite par le fonctionnement des instances de pilotage notamment l'ADC/CCD et les animateurs locaux dont le rôle est d'informer et sensibiliser les communautés.

Dans le dispositif de mise en œuvre, l'ADC est l'organe chargé de l'exécution du PDL. Il dispose de tous les pouvoirs pour la mise en œuvre des programmes et projets contenus dans le PDL. Donc pour mener à bien leur travail de mise en œuvre des projets/programme qui relèvent de leurs compétences, il s'avère nécessaire de renforcer les capacités de ces membres à travers les formations et appui au fonctionnement.

X. Programme annuel des projets

Le plan de travail annuel entre en vigueur à partir de la date de validation du PDL.

Tableau 14 : Planning des activités annuelles

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsable	Calendrier de réalisation											
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Domaine : Agriculture, élevage																
1	Construction de 3 ouvrages hydroagricoles (seuils d'épandage)	3	Idjeyné, Abgouroune, Kirey (zone de maraichage)	OSC, ADC, Groupements												
2	Construction de puits pastoraux	2	Idalkhanam, Al ayrane	OSC, ADC, Groupements												
3	Appui en équipement agricoles	100 houes occidentales, 50 semoirs	Amdjimézé, Kreye, Atigué et Massagnoyé	OSC, ADC, Groupements												
4	Construction d'aires d'abatages	1	Amhitane	OSC, ADC, Groupements												
Domaine : Environnement et Gestion des ressources naturelles																
1	Formation de femmes sur les techniques de construction des foyers améliorés	50	Canton	OSC, ADC, Groupements												
2	Production et plantation de plants	3 000	Chikchika, Madala, Idjeyné, Dambé, Magarine, Zouma, Gnegnguine, Kapga	OSC, ADC, Groupements												
3	Appui à la réalisation des haies vives au tour des sites des jardins	1	Canton	OSC, ADC, Groupements												
4	Organisation de 2 séances par an de sensibilisation de la population sur la protection de l'environnement et la vulgarisation de la loi 14	2	Canton	OSC, ADC, Groupements												
Domaine : Éducation, Jeunesse, Culture et Sport																
1	Organisation des séances de sensibilisations des parents sur la scolarisation des enfants en mettant l'accent sur la scolarisation des filles	2	Canton	ADC, IDEN, APE												
2	Plaidoyer pour affectations des enseignants qualifiés dans les écoles	1	Canton	ADC, IDEN, APE												

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsable	Calendrier de réalisation																	
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D						
3	Construction des écoles en matériaux durables	4	Chikchika Abgouroune, Matougouli, Madala	ADC, IDEN, APE																		
4	Formation des jeunes sur les activités socioprofessionnelles (couture, menuiserie, maçonnerie)	50	Canton	ADC, IDEN, APE																		
Domaine : Santé, Eau et Assainissement																						
1	Organisation de séance par an de sensibilisation des femmes sur l'importance de la CPN et de la vaccination infantile	1	Canton	ADC, AUE, COSAN, COGES																		
2	Construction des PMH (forages)	5	Amhitane, Khibene, Téfélé, Malawa Amkimane,	ADC, AUE, COSAN, COGES																		
3	Organisation de séances de sensibilisation de la population sur l'hygiène et assainissement	1	Canton	ADC, AUE, COSAN, COGES																		
4	Formation des comités des gestions des pointes d'eau	5	Canton	ADC, AUE, COSAN, COGES																		
Domaine : Action sociale et genre																						
1	Organisation de séances de sensibilisation des parents sur l'importance de l'éducation des filles	2	Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES																		
2	Création d'un comité de plaidoyer et de recherche d'appui aux ménages vulnérables	1	Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES																		
3	Appui aux groupements féminins avec des matériels de transformation (moulins à mil, presse à huile)	4	Canton	ADC, OSC, COSAN/COGES																		
4	Création d'un centre d'apprentissage féminin	1	Amhitane	ADC, OSC, COSAN/COGES																		
Domaine : Economie																						
1	Approvisionnement des producteurs en produits de traitement et de lutte contre les ennemis des cultures	100	Canton	OSC, ADC, Groupements																		
2	Aménagement de pistes rurales	1	Amhitane – Amdalam ; Amhitane - Kaibo- Abéché	OSC, ADC, Groupements																		

N°	Activités	Quantité	Localisation	Responsable	Calendrier de réalisation																	
					J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D						
2	Construction des magasins communautaires de stockage	2	Amdalam, Abgouroune,	OSC, ADC, Groupements																		
2	Formation de membres des groupements sur la vie associative	25	Canton	OSC, ADC, Groupements																		
Domaine : Gouvernance, paix et sécurité																						
1	Organisation de séances de sensibilisation sur la cohabitation pacifique	2	Canton	OSC, ADC, Groupements																		
2	Balisage de couloirs de transhumances	2	Kharoub- Rahad alriz-Altouyou-Mielé	OSC, ADC, Groupements																		
3	Organisation de séances de sensibilisation et plaidoyer sur l'application des textes et lois de la république	1	Canton	OSC, ADC, Groupements																		
4	Plaidoyer pour l'implantation d'une antenne de téléphonie mobile (Tigo/Airtel)	1	Amdalam	OSC, ADC, Groupements																		

Conclusion

L'actualisation du PDL de canton Guerri est le fruit d'une série de concertations villageoises, inter villageoises menées par les différents acteurs du canton interpellés par leur situation inconfortable en matière de développement. Ce processus n'aurait pas abouti si chacun ne s'était investi. C'est l'occasion de remercier l'ensemble des acteurs endogènes ou extérieurs impliqués dans le processus de révision de ce PDL. Cette mobilisation citoyenne a permis aux différentes catégories socioprofessionnelles de participer à l'identification des problèmes dans tous les domaines, à leur analyse et au choix des projets prioritaires susceptibles de les résoudre.

L'actualisation du PDL du canton Guerri est l'aboutissement d'un processus ayant permis à tous les parties prenantes impliqués proposer des solutions appropriées résumées dans le présent document. Le défi reste cependant la mise en œuvre de ce PDL qui interpelle tout d'abord les promoteurs c'est – à – dire la population du canton mais aussi l'Etat et les partenaires de développement. Chacun doit efficacement contribuer à la mise en œuvre de ce PDL pour relever le défi.

Annexes

Procès-verbal de l'assemblée générale cantonale de lancement du processus d'actualisation du PDL

L'an deux mille vingt et le dix-neuf avril a eu lieu une assemblée générale cantonale au village Amhitane, canton Guerri, sous-préfecture de Guerri, département de Ouara province du Ouaddaï, regroupant le sous-préfet de Guerri, le chef de canton, les chefs des villages, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les représentants des groupements et associations, les personnes ressources. Ont pris part à cette assise 33 personnes dont 6 femmes. Cette assemblée cantonale de lancement du processus visait la mise sur pied des organisations de bases au niveau cantonal en vue de la réussite du projet d'actualisation du PDL à savoir :

- ✓ Information et sensibilisation sur le processus d'actualisation du PDL ;
- ✓ Evaluation de l'ancien PDL ;
- ✓ Structuration de l'ADC ;
- ✓ Identification et mise en place des animateurs locaux ;
- ✓ Composition du comité de rédaction du PDL
- ✓ Constitution des grappes des villages et fixation des dates des assemblées générales par grappe.

Le chef de canton a dit son mot d'introduction en exprimant sa reconnaissance aux participants pour leur présence massive à l'assemblée générale cantonale de lancement du processus d'actualisation du PDL. Ensuite le coordinateur du BCI a fait un bref rappel sur les objectifs de l'assemblée générale cantonale et a donné une définition claire d'un plan de développement local.

Puis ce fut le tour du sous-préfet qui a lui aussi félicité le **BCI et le programme sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN 11^{ème} FED)** pour ces activités qui cadrent bien avec l'objectif du gouvernement prôné par le Président de la république. Il s'est réjoui de l'initiative de cette activité avant de souhaiter que le processus d'actualisation du PDL aboutisse à un bon plan de développement qui prendra en compte les besoins et priorités de la population.

Les points abordés ont suscité un long débat et ont fait en fin de compte l'unanimité de tous les participants présents à l'assemblée générale cantonale. Commencée à 09 h 00 l'assemblée a pris fin à 16 h 45mn.

Fait à Amhitane, le 19/04/2020

L'Assemblée Générale

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de structuration de l'ADC

L'an deux mille vingt-un et le trois mars, s'est tenu au village Amhitane canton Guerri dans la sous-préfecture de Guerri, une AG constitutive. Elle a regroupé, le sous-préfet, toutes les communautés dont le chef de canton, les chefs des villages, les représentants des associations villageoises, les khalifats, les imams, les agents des services de l'Etat membre du CDA du Département de Ouara et l'équipe du projet PASAP/BCI. Tous ces acteurs ont pris part à la rencontre pour l'actualisation du plan de développement local dudit canton. Au total 33 personnes dont 06 femmes ont pris part.

L'objet de l'AG était :

- Priorisation des projets issus des reformulations des idées des projets par les commissions thématiques ;
- Structuration du bureau exécutif de l'association de développement du canton (ADC).

Après la lecture des critères des choix des membres du bureau par le modérateur, un large débat dans lequel une auto-évaluation des activités de l'ancien bureau qui est composé de treize membres a été fait. Les participants à l'unanimité ont remanié le bureau exécutif. Le nombre des membres est resté le même mais, il a eu des changements au sein du bureau qui s'est composé de :

Liste des membres du bureau de l'ADC du canton Guerri

N°	Noms et prénoms	Fonctions	Villages	N° contact
1	Moustapha Adam Doutoum	Président	Matougouli	91333205/66740518
2	Makki Adam Fadoul	Vice-président	Amhitane	66396900/98666767
3	Sakine Abdoulaye	Secrétaire général	Sounnar	95512502/66720556
4	Fatné Hissein	Secrétaire général adjoint	Tiré	99842926
5	Ali Yahya	Trésorière générale	Tiré	98607817
6	Goni Djolbo	Trésorier général adjoint	Kreye	95768075
7	Hissein Mahamat Saleh	Commissaire aux comptes	Ckikchika	99828333
8	Hinda Brahim Yakhoub	Commissaire aux C adjoint	Koïbo	
9	Ousman Saadadine	Chargé des matériels	Amhitane	95913830
10	Abderaman Hassan	Chargé des matériels adjoint	Idjéiné	95179348
11	Daoud Ibrahim	1 ^{er} conseiller	Madala	62118181
12	Maryoma Issakha	2eme conseiller	Chikchika	92944187
13	Saad Ali	3eme conseillère	Amdalam	91699175

Commencé à 10h10mn, l'Assemblée Générale a pris fin à 4h30mn

Fait à Amhitane, le 03/03/2021

L'ASSEMBLEE GENERALE

Procès-verbal de l'assemblée générale de diagnostic participatif cantonal

(DPC)

L'an deux mille vingt et le cinq juillet a eu lieu une assemblée générale cantonale au village **Amhitane**, canton **Guerri**, sous-préfecture de Guerri département de Ouara province du Ouaddaï. L'objet de cet atelier est de présenter la synthèse des problèmes identifiés lors des analyses des problèmes majeurs du territoire dans les groupes des villages et de définir les grands axes prioritaires pour le développement. Etaient présents 39 personnes dont 05 femmes. L'atelier a commencé par la présentation du programme de l'atelier du diagnostic participative cantonal (DPC) par le modérateur, suivi de la présentation des participants en présence du chef de canton et des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les OP, les personnes ressources et l'équipe du projet BCI. Les travaux réalisés lors de l'atelier sont :

- Présentation des synthèses des analyses des problèmes identifiés dans les groupes des villages ;
- Identification des grands axes prioritaires pour le développement ;
- Elaboration d'un schéma provisoire d'aménagement du canton ;
- Le choix du membre des commissions thématiques.

Après la présentation des participants suivis de l'adoption de programme de l'atelier, les synthèses des analyses des problèmes dans les groupes des villages ont été présentés par domaine en prenant en compte les aspects spécifiques du genre. C'est ainsi que sept (7) domaines ont fait l'objet d'analyse des problèmes, leur localisation, leur cause, leur conséquence, les atouts pour déboucher sur des pistes de solutions. Ces sept (7) domaines sont :

1. L'agriculture et l'élevage
2. La gestion des ressources naturelles (GRN)
3. L'économie
4. Santé, eau et assainissement
5. L'éducation, culture, jeunesse et sport
6. Affaire sociale et genre
7. Gouvernance, paix et sécurité

Commencée à 08h 30 mn l'atelier a pris fin 16h 45 mn

Fait à Amhitane, le 05/07/ 2020

Assemblée Générale

Procès-verbal de l'assemblée générale cantonale de priorisation des projets

L'an deux mille vingt et le quinze juillet a eu lieu une assemblée générale cantonale de priorisations des projets au village **Amhitane**, canton Guerri, sous-préfecture de Guerri département de Ouara province du Ouaddaï.

L'objet de cet atelier est de prioriser les projets issus des discussions tenues lors de l'AG de diagnostic participatifs cantonal (DPC). Etaient présents 54 personnes dont 4 femmes.

L'atelier a commencé par la présentation du programme de l'atelier par le modérateur, suivie de la présentation des participants en présence de représentant du chef de canton, des chefs des services techniques déconcentrés de l'état, les OP, les personnes ressources et l'équipe du projet BCI. Les travaux réalisés lors de cet atelier sont :

- Elaboration des listes des projets et priorisation ;
- Identification des porteurs des projets ;
- Elaboration du schéma d'aménagement du canton ;
- Présentation du schéma d'aménagement du canton en plénière.

Après la présentation des participants suivis de l'adoption du programme de l'atelier, les facilitateurs (l'équipe du projet) ont présenté les projets retenus par domaine (agriculture/élevage, environnement et gestion des ressources naturelles, économie, Santé-eau et assainissement, éducation-culture-jeunesse et sport, affaire social et genre, Gouvernance-paix et sécurité). Des amendements ont été apportés par les populations, les services techniques présents membre de CDA.

Commencée à 08h 30 mn l'atelier a pris fin 16h 45 mn

Fait à Amhitane, le 15/07/ 2020

Assemblée Générale

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CANTONALE DE VALIDATION

DE PDL.

L'an deux mille vingt-deux le neuf février s'est tenu une assemblée générale cantonale de validation de PDL au village **Amhitan**, canton Guerri, sous-préfecture de Guerri, département d'Ouara, province du Ouaddaï.

L'objectif de cet atelier est d'amender, d'harmoniser et de valider les projets issus du PDL au niveau cantonal avec la participation de la population du canton. Ont pris part à cet atelier les membres du bureau exécutif de l'ADC, les animateurs locaux, les membres du comité de rédaction, les différents chefs des villages et l'équipe du projet PASAP. Une présentation du programme de l'atelier est faite aux participants.

Il s'agit de :

- Présentation des projets issus du PDL retenus lors de l'atelier de priorisation ;
- Verification des infrastructures éducatives du canton ;
- Verification de nom des villages du canton ;
- Le nombre des marchés hebdomadaires du canton ;
- Sensibilisation sur la mobilisation de ressources de l'ADC ;
- Sensibilisation sur le processus de validation au niveau du CDA ;
- Information sur l'état d'avancement du processus d'obtention de l'attestation de reconnaissance de l'ADC.

Après la lecture du programme, le modérateur a commencé par la présentation des projets par domaine ; les amendements et l'harmonisation des projets retenus se font au fur et à mesure de la présentation.

• **Domaine agriculture-élevage :**

- Appui aux producteurs avec 1200 houes occidentales et 600 semoirs au niveau canton ;
- Formation des 60 producteurs sur les itinéraires et techniques des cultures pluviales et maraichères au niveau canton ;
- Octroi des 50 kits maraichers aux producteurs : Idjeiné, Amhitan, Koibo, Madala, Kandabor, Boyour, Iregate et Wadi Almi ;
- Formation de deux producteurs par village sur les techniques de fertilisation des sols au niveau canton ;
- Formation de 20 auxiliaires d'élevage ;

- Construction de 5 parcs de vaccination à : Amhitan, Koibo, Krey, Chikchika et Idalkhanam ;
 - Appui à la création de 3 officines vétérinaires à : Amhitan, Krey et Amdalam ;
 - Construction de 5 puits pastoraux : Idalkhanam, Sadié, Kapga, Amdjimezé et Wadi Almi ;
 - Surcreusement et creusement de 5 mares : Amdalam, Amhabilé (ouadi), Almaroud, Amdaguigue et Dagari.
- **Domaine environnement et gestion des ressources naturelles**
 - Production et plantation de 5000 plants à : Madala, Idjeiné, Koibo, Idalkhanam, Galis, Labodo ;
 - Elaboration de 4 conventions locales de gestion des ressources naturelles à : Gnagniguine, Labodo, Tiré et Sadié ;
 - Formation de 2 personnes par village sur les techniques de régénération.
- **Domaine éducation, jeunesse, culture et sport**
 - Construction de 8 écoles en dures à : Chikchika, Abgouroune, Matougouli, Madala, Galis, Sounnar, Gnagniguine et Rahad Alharaz ;
 - Formation aux 200 jeunes en maçonnerie, menuiserie et couture ;
 - Formation des responsables de 20 APE sur leurs rôles et tâches ;
 - Création de deux CEG à : Tiré et Amhitan ;
 - Création et équipement de 2 centres de sport à : Koibo et Amhitan ;
- **Domaine action sociale et genre**
 - Création d'une association de personnes handicapées de Guerri ;
 - Plaidoyer pour la mise en place des projets de résilience en faveur des vulnérables ;
 - Appui aux 20 groupements avec des matériels de transformation.
- **Domaine économie**
 - Appui aux producteurs avec 1000 litres des produits de lutte ;
 - Aménagement de 2 pistes rurales : Amhitan-Amdalam ; Amhitan-Labodo-Gaiba-Wegré-Aboundouroua ;
 - Appui aux 20 groupements avec des moyens de transport des produits locaux.
 - Formation aux membres de 20 groupements sur leurs rôles et tâches ;
 - Appui aux 20 groupements féminins et mixtes en microcrédit.

- **Domaine gouvernance, paix et sécurité.**

- Balisage d'un couloir de transhumance : Kharoub-Rahad Alriz-Altouyou-Mielé ;
- Plaidoyer pour l'implantation d'une antenne téléphonique mobile (airtel/tigo) à : Amdalam et Amhitan.

Ainsi quelques autres informations ont été fournies à l'équipe par les participants. Il s'agit de la construction des 5 magasins dans 5 village à : Sounnar, Tiré, Gnagniguine, Idjeiné et Chikchika et la construction d'un parc de vaccination à Gnagniguine.

Aussi tôt, l'équipe a présenté la liste des villages collectés lors de différentes assemblées générales et quelques corrections des noms sont faites ainsi l'ajout des 6 autres villages.

Après la fin de ce travail, l'équipe a procédé à la vérification des infrastructures existantes du canton. S'agissant des ONG intervenants dans le canton Guerri de 2018 jusqu'à nos jours, on dénombre quelques ONG avec de domaines d'intervention bien différents. Et une sensibilisation a été faite aux participants sur la mobilisation de la caisse de l'ADC.

Avant la clôture de l'atelier, l'équipe a livré comme information aux participants relatif auxancements des activités des partenaires du programme SAN ainsi leurs domaines d'intervention dans la province du Ouaddaï à part l'intervention de l'ONG PUI déjà en activités dans le domaine de la santé et nutrition dans le district d'Abéché. Il s'agit de l'ONG ATPDI se focalise sur la sensibilisation de l'hygiène et l'assainissement dans les villages, le groupe MOD basé sur la réalisation des PMH, UPH et AEP ainsi le volet sécurité alimentaire sera réalisé par l'ONG BCI.

Commencé à 12h 15 mn, l'atelier a pris fin à 16h 05 mn.

Fait à Amhitane, le 09/02/2020.

L'Assemblée Générale.

Liste des animateurs locaux

N°	Nom et prénom	Village	Contact
01	Abdramane Hassan	Idjéine	95 17 93 48
02	Hissein Mahamat Saleh	Chikchika	99 82 83 33

Liste de membres de comité de rédaction

N°	Noms & prénoms	Fonction	Villages	Contacts
01	Hissein Mahamat Saleh	Président	Chikchika	95122057
02	Ahmat Fadoul	Rapporteur	Magarine	95251996
03	Nouradine Abdelkerim	Rapporteur	Tiré	99370807
04	Fané Hissein	Rapporteur	Tiré	99842926
05	Hawayé Dahab	Rapporteur	Galiss	91824318

Liste de membre des commissions thématiques

Domaine agriculture, élevage et économie

N°	Nom et prénom	Village	Téléphone
01	Arabi Tidjani	Tiré	95522737
02	Yaya Ousman	Chikchika	95567708
03	Saad Ahmat	Amdalam	
04	Fatouma Mahamat	Madala	

Domaine éducation, jeunesse, culture et sport

N°	Nom et prénom	Village	Téléphone
01	Hissein Mahamat Saleh	Chikchika	95122057
02	Zakaria Mahamat	Abgouroune	
03	Ali Yaya	Tiré	98607817
04	Fané Hissein	Tiré	99842926

Domaine santé, eau, assainissement, action sociale et genre

N°	Nom et prénom	Village	Téléphone
01	Daoud Ibrahim	Madala	62118181
02	Nouradine Abdelkerim	Tiré	99370807
03	Defaallah Daoud	Galiss	93668080
04	Hawayé Dahab	Galiss	91824318

Domaine environnement, gestion des ressources naturelles, gouvernance, paix et sécurité.

N°	Nom et prénom	Village	Téléphone
01	Abderaman Hassan	Idjeiné	95179348
02	Ousman Adam	Zouma hassan momo	93810952
03	Ahmat Fadoul	Magarine	95251996
04	Abdoulaye Walda	Amabali	93976886

Liste des organisations de base du canton

N°	Village	Groupement	Union	Date de création	Type			Reconnu		Domaine d'activités
					M	F	Mix	Oui	Non	
01	Chikchika	Ambassanna	-	20/02/2007			X	X		Agriculture et GRN
02	XXXX	-	GDACC	01/04/1992			X	X		Agriculture et GRN
03	XXXX	Oumoulker	-	07/01/2011		X		X		Agriculture et GRN
04	XXXX	Dar-albeda	-	07/01/2011			X	X		Agriculture et GRN
05	XXXX	Oummina	-	15/03/2012	X			X		Agriculture et GRN
06	XXXX	Darasalam	-	20/02/2007			X	X		Agriculture et GRN
07	XXXX	Al-ikhtissade	-	07/01/2011			X	X		Agriculture et GRN
08	XXXX	Korkodji	-	10/04/1998			X			Agriculture et GRN
09	Moustakhidé	Al-afia	-	15/01/2010				X		Agriculture et GRN
10	N'Dichi	Kouchtaye	-	13/03/2014	X			X		Agriculture et GRN
11	XXXX	Al-hidjer Ndichi	-	01/05/1997			X	X		Agriculture et GRN
12	Tiré	Amnoura	-	10/03/2011	X					Agriculture et GRN
13	XXXX	Noural-madina	-	03/04/1999		X				Agriculture et GRN
14	XXXX	Alchabab	-	20/11/2005	X					Agriculture et GRN
15	Sounnar	Khachimal-wadi	-	20/02/2000	X					Agriculture et GRN
16	XXXX	Rida	-	02/01/2004			X			Agriculture et GRN
17	XXXX	Kanoun rida	-	08/08/2000	X					Agriculture et GRN
18	XXXX	Al-wihda	-	20/08/2018		X				Agriculture et GRN
19	XXXX	Sounnar zawiya	-	01/03/2017	X					Agriculture et GRN
20	Matabano	Al-takamoul	-	20/05/2011			X			Agriculture et GRN
21	XXXX	Abgoussa	-	15/05/2009			X			Agriculture et GRN
22	XXXX	Matabano	-	20/05/2014			X			Agriculture et GRN
23	Galis	Idalkabir	-	15/05/2009		X	X			Agriculture et GRN
24	Idjeine	Khamamis	-	14/04/2018		X	X			Agriculture et GRN